

M. Mac Cormick nous demande de désarmer ou de payer notre dette.

Hélas ! L'Allemagne ne fait ni l'un ni l'autre !

Régional Quotidien

QUINZE CENTIMES

Administration & Rédaction : 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS
PUBLICITE (Annonces et réclames), 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS
COMPTES DE CHEQUES POSTAUX : PARIS 272-43

Directeur : P.H. SAINT-POL

JEUDI

19

JANVIER 1922

Quatorzième Année. - N° 4.711

ABONNEMENTS :
En France, 6 m. 13.
Etranger, 8 m. 15.
Union postale, 10 m. 18.
TELEPHONE : 2-17 et 2-18

Les Gyniques

Ce n'est pas sans répugnance qu'on se met en face d'un sujet, comme celui-ci ; mais il faut bien s'y résoudre et essayer, pour sa petite part, de venger la raison humaine et la décence. Si donc le lecteur trouve ici quelque terme ou quelque image qui blesse ses yeux, il est prié d'en demander compte à certaines têtes mal équilibrées dont les extravagances menacent de devenir un péril public.

Ce sont des savants, dit-on, des professeurs, des sociologues, des sociologues. Mais les savants de cette sorte font voir qu'ils ont encore beaucoup de choses à apprendre, et d'abord le savoir-vivre, faute de quoi la science devient une personne assez encombrante, ou même, comme c'est le cas, tout-à-fait odieuse.

Si on la regarde du point de vue supérieur d'où se doivent juger les choses humaines, la science de la nature ne vaut que l'usage qu'on en fait. Nous savons trop aujourd'hui ce qu'elle devient et de quel elle est capable entre des mains sauvages. C'est elle qui a brûlé Lorraine, mutilé la basilique royale, et incendié les poumons de nos soldats.

Eh bien ! après la science barbare, voici venir la science cynique, une vraie gourgandine celle-là, qui médite de saouler l'ordre moral, en avilissant le mariage, le foyer, le cœur humain. Elle se prépare à ce beau travail sans inquiétude ni remords, les yeux sur un but qu'elle estime très élevé et presque sublime, étant « scientifique » et qui n'est autre, dit-elle, que d'améliorer l'espèce humaine.

Ils sont plusieurs « sommités » qui contemplent le monde moderne à peu près du même œil que nos dévotement au concours regardent leurs étalles ou leurs prêtres d'embouche. Ils voient que le bétail humain présente d'innombrables défauts physiques et ils rêvent de dégrader de toutes les formes inférieures, par une culture savante et grâce à une législation matrimoniale appropriée, le type idéal de la race, en faisant disparaître par voie d'extinction et sans qu'il y ait trace dans la postérité, tout le déchet social. Tel est le problème que ces nobles chercheurs ont pris pour objet de leurs études et de leurs veilles.

Ils ont déjà expérimenté de côté de l'agriculture sont les méthodes en une matière toute semblable aux éprouvées par l'expérience de nos siècles, mais nos professeurs de biologie se promettent d'y ajouter des lumières nouvelles. La terre deviendra par leurs soins et sous leur haute direction un pays d'élevage, mais d'élevage humain et d'élevage scientifique, où le sanctuaire du foyer, comme disent nos pères, prendra toute la place. Ces messieurs le pensent inégalement, et ils vous le disent avec une candeur déconcertante. Il faut « sélectionner » la race humaine !

Cette nouvelle science, à peine née, a reçu au baptême un nom grec aux syllabes harmonieuses ; et comme rien ne se fait aujourd'hui sans accompagnement de trompettes, la naissance de l'« Eugénique » et ses premiers progrès ont été salués et célébrés par la publicité à grand tirage. Un journal parisien, d'une très large surface, a présenté la force d'organe du parain, le professeur X..., dont la gloire, à ce qu'on assure, lance des éclairs jusque par delà l'Atlantique.

Heureusement, toutes les trompettes et toutes les cloches ne sont pas aussi accueillantes. Un de nos confrères, pourtant d'esprit très « avancé », écrit avec bonne humeur : « Quand les savants se mettent à divaguer, ils le font avec un brio digne de Charlemagne ».

Mais ce haussement d'épaules ne suffit pas. Le scandale des eugénistes apporte sa leçon et peut-être plusieurs. Un esprit réfléchi ne peut manquer de s'apercevoir que ce brio charpentier et d'autres de même genre ne se voient que dans les époques et dans les cerveaux où la science est coupée de ses attaches supérieures par le froid couteau du laïcisme. On avait prétendu diviser l'homme et le faire assour sur le trône vide de l'univers. Voici que le faux dieu tombe au rang de l'animal, et déjà on lui prépare une couronne...

Cette première réflexion en appelle une autre qui est toute voisine. C'est que la critique de pareilles divagations est interdite à tous ceux qui ont prêtés les mains à ce formidable et universel glissement du monde moderne vers l'animalité. N'en disons pas davantage et laissons aux responsables, qui sont légion, le mérite d'un examen de conscience personnel.

Après deux mille ans de christianisme, tout le monde doit savoir ce qui élève les âmes et ce qui les abaisse. La preuve est faite — et la contre-épreuve aussi.

Paul Chevannes.

UN PRIX POUR L'AERONAUTIQUE

Paris, 18 janvier. — Dans sa séance du 13 janvier, le Comité exécutif de la Ligue aéronautique française, a décidé la création, en faveur d'un pilote militaire de l'active, d'un prix or d'un montant d'une valeur de 3.000 francs, provenant d'une souscription recueillie par le comité.

En l'honneur de l'« Inconnu italien »

Rome, 18 janvier. — Ce matin a eu lieu la cérémonie de la remise de la médaille du congrès américain au soldat inconnu italien.

L'insigne a été déposé sur l'autel de la Patrie, où se trouve le tombeau du héros italien.

Assistaient à cette cérémonie, le Roi, l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Bonomi et tous les ministres, le général Diaz, les autorités civiles et militaires et le corps diplomatique.

Le détachement des soldats américains venus prendre part à cette cérémonie a pris place au fond du tombeau. La foule l'a vivement acclamé.

L'ambassadeur des Etats-Unis, le général Allen, et M. Bonomi, président du Conseil, ont prononcé des discours.

Le ministère Poincaré paraît devoir obtenir une imposante majorité

Cependant on compte déjà cinq interpellations

Paris, 18 janvier. — M. Margaine, député de la Marne, ayant retiré sa demande d'interpellation pour se conformer à la décision du groupe radical-socialiste, la présidence de la Chambre n'est plus saisie pour demain que de cinq interpellations : celle de MM. Girod, Varenne, Cachin, Marc Sangnier et Bonnot.

Encore le député du Doubs se propose-t-il d'être très bref et de ne traiter que la question de principe d'un ministère spécial pour les pensions sans viser nullement M. Maginot, celui-ci ayant toute la confiance des anciens combattants.

Il est donc permis de penser que la séance de demain après-midi suffira pour arriver au vote de l'ordre du jour qui servira de sanction au débat.

Sans doute, quelques autres orateurs voudront également présenter des observations, mais selon toute vraisemblance, la discussion sera close à la fin de l'après-midi.

La situation politique ne s'est pas modifiée depuis lundi. C'est dire que l'on prévoit toujours une majorité importante en faveur du nouveau cabinet.

L'attitude plus ou moins violemment hostile que le groupe communiste observe ainsi qu'on lui en prête l'intention ne fera que renforcer la majorité du gouvernement.

DANS LES COULOIRS

C'est aujourd'hui que le Cabinet Poincaré se présentera devant le Parlement. Bien que le secret soit gardé sur la teneur de la déclaration ministérielle, les moins optimistes assurent que la Chambre donnera au moins 400 voix à M. Poincaré. Il lui appartiendra ensuite de conserver cette majorité.

Toutefois il ne faut pas dissimuler que le groupe de l'Entente, qui est comme on le sait le groupement le plus important parmi ceux qui constituent la majorité, n'est pas entièrement satisfait de la façon dont M. Poincaré a constitué son ministère. L'Entente trouve, en effet, que M. Poincaré ne l'a pas avantageusement dans la combinaison, et lui reproche surtout, lui ayant promis deux ministères et quatre sous-secrétaires d'Etat, d'avoir oublié, au dernier moment, les engagements pris et d'avoir transformé les quatre sous-secrétaires d'Etat en un ministère de plus. C'est à cela que M. Dior dit son maintien au ministère du Commerce, aux côtés de ses deux collègues de l'Entente, MM. Raiberti et de Lasteyrie.

Un parlementaire, qui s'est fait, dans les couloirs de la Chambre, l'écho de ces petites tractations, les racontant de la façon suivante : « A la dernière heure, M. Poincaré a donné à l'Entente un franc contre quatre pièces de dix sous ».

Et comme quelqu'un lui demandait : « Est-ce au moins un franc-or ? », ce député, qui est homme d'esprit, répondit : « En tout cas, c'est un franc-Dior ».

Le mot est un certain succès.

Donc, pour le motif que nous venons d'indiquer, comme « ussi en raison de l'importance que M. Poincaré mit à obtenir le concours de M. Herriot et des radicaux-socialistes, la confiance que l'Entente donnera au cabinet Poincaré sera plutôt une confiance raisonnée, d'une confiance de sympathie.

Il est toutefois possible, en raison de la haute conscience politique des membres de l'Entente, que cette confiance soit plus durable et plus solide qu'aucune autre.

Le nouveau ministre du commerce



Phot. Mounisse (Cléché PARIS-CENTRE).

M. Dior

M. Peyronnet a constitué son cabinet

Paris, 18 janvier. — M. Peyronnet, ministre du Travail, a constitué son cabinet de la façon suivante : chef de cabinet, M. Valadier, chef-adjoint technique, M. Louis Parain ; chef adjoint, M. Remond. Secrétaire particulier : Mlle Laubignat. Attaché : M. Bachimont. MM. Tallet et Merlet sont chargés de mission au cabinet du Ministre.

L'ÉCHÉANCE DU 15 JANVIER !

L'Allemagne a effectué un premier versement de 31 millions de marks-or

Paris, 18 janvier. — Nous sommes en mesure d'annoncer l'exécution de la décision prise, à Cannes, le 13 janvier, et par la commission des réparations au sujet des paiements à effectuer par l'Allemagne, le gouvernement du Reich a opéré un premier versement de 31 millions de marks-or, dont le paiement avait été prévu pour aujourd'hui.

Le chancelier Wirth se félicite des résultats de la conférence de Cannes

Berlin, 18 janvier. — Parlant, ce matin au Congrès des commerçants et des industriels, le chancelier Wirth a déclaré :

L'année 1921, année de soucis, de déceptions et de tristesse, est écoulée. C'est l'année où s'est manifestée la politique de force des vainqueurs. Nous ne croyons pas que l'année 1922 marque la continuation de cette politique.

Quelques résultats ont été malgré tout obtenus. L'atmosphère d'une politique de force a fait place à un certain esprit de conciliation.

Un résultat est acquis : le monde commence à envisager les choses au point de vue économique et essaie de trouver des solutions économiques.

Dès lors, la politique de force perd ses droits. La route à être longue de Londres à Cannes. C'est grâce à une patience inlassable que nous sommes arrivés jusqu'à Cannes, et la aussi s'est produit un arrêt désagréable.

La Conférence de Gènes est le premier essai, après la grande catastrophe mondiale, pour négocier avec la nation allemande comme facteur jouissant de droits égaux.

Si on ne nous y avait appelés que pour répondre aux questions qui seraient posées occasionnellement, la Conférence n'aurait plus de raison d'être.

Non, pour la première fois, l'Allemagne est invitée comme facteur jouissant de droits égaux, et c'est là un progrès.

Nous espérons que, vous, représentants du commerce et de l'industrie, essayez de montrer comment on peut aider le gouvernement.

La livraison de coke

Paris, 18 janvier. — La commission des réparations publie le communiqué suivant :

La commission des réparations a décidé de substituer au système de programme mensuel pour le charbon et le coke, un programme de livraison à effectuer pendant une période de trois mois : février, mars, avril.

La quantité totale à livrer pendant cette période a été fixée à 5.750.000 tonnes, le coke étant exprimé par son équivalence en charbon.

Il a été entendu que les livraisons se répartiraient à peu près également sur toute la période envisagée.

La délégation allemande a pris l'engagement ferme d'exécuter le dit programme.

En quelques lignes

L'Université de Paris a proclamé docteur honoris causa, M. Henri Pirenne, professeur de l'Université de Caen.

L'ex-impératrice Zita pense quitter la Suisse vers le 21 janvier. Elle traitera ensuite à Madrid un pensionnat de Paris.

La délégation française à la conférence de Washington quittera New-York, le 28 janvier, à bord de la Sacoie.

La conférence des ambassadeurs réunie hier, a approuvé les instructions données aux commissaires alliés chargés de la délimitation de l'Albanie.

Nous apprenons la mort de M. Antonin Vidal, décédé à Vichy. Il était le père de M. Gaston Vidal, sous-secrétaire d'Etat de l'Enseignement technique.

ÉCHOS & NOUVELLES

Les mouettes sur la Loire

Il paraît que les mouettes ont fait leur apparition à Paris et que, ces matins d'hiver, les promeneurs qui furent au Bois, ont pu suivre des yeux et admirer leurs orbes gracieuses.

Sur la Loire, elles sont venues depuis longtemps. Dès l'automne, on les a vues raser l'eau de leurs « îles de neige » ; mais depuis quelques jours elles sont beaucoup plus nombreuses. Elles s'assemblent par bandes d'un vol rapide et leurs cris, qui n'ont rien d'agréable, égayent la rive morte.

S'il faut en croire nos marins, l'hiver sera rude car l'arrivée des mouettes à l'intérieur des terres annonce, selon eux, les grandes froidures.

Un émissaire de Louis XVI, de donner au cabinet des Affaires étrangères à leur sortie du ministère, et aux ambassadeurs après leur ambassade, une lapissérie des Gobelins. Cet usage se perdit à la Révolution.

Quelques intéressés avaient suggéré qu'il fut repris, mais nos ministres des Affaires étrangères repassent trop souvent. Ce serait toujours les mêmes qui collectionneraient les lapisséries.

Un cerf vivant, que l'on transportait chez un traiteur, réussit à échapper à la vigilance de son gardien et s'élança à fond de train sur le pont Notre-Dame Hélas ! la malheureuse bête ne savait pas qu'il est plus dangereux de traverser Paris que la plus épaisse des forêts. Il fut écrasé par un taxi-auto comme un vulgaire éfroyen et sa destinée inattendue : son cadavre fut transporté au poste de police !

M. Maginot peut-il rester ministre des pensions et ministre de la guerre?

LES ANCIENS COMBATTANTS LE SOUHAITENT

Paris, 18 janvier. — Le groupe des députés mutilés a voté l'ordre du jour suivant : « Le groupe des députés mutilés, heureux de saluer la nomination de son président au poste de ministre de la Guerre et des Pensions, accepte la réunion momentanée de son direction personnelle des départements de la Guerre et des Pensions, étant entendu que ces deux administrations resteront toujours distinctes et autonomes. »



Colonel GIROD

qui, ainsi que « Paris-Centre » l'annonce, d'autre part, va interpellier le Gouvernement sur le rattachement du Ministère des Pensions au département de la Guerre

D'autre part on communique à la presse la note suivante :

Les grandes associations de mutilés, réformés, veuves, ascendants, anciens combattants et victimes de la guerre :

Union fédérale des associations françaises de mutilés, réformés, anciens combattants, de leurs veuves, orphelins et ascendants, Union nationale des mutilés et réformés, Association générale des mutilés de la guerre, Union nationale des combattants, Fédération nationale des associations françaises de mutilés.

Réunies à l'effet d'examiner la situation qui résulte de la réunion des ministères de la guerre et des pensions, sous la direction unique de M. Maginot ;

Considérant que M. Maginot a déjà apporté, sur le plus grand nombre des questions qui intéressent les invalides et victimes de guerre, des solutions conformes à leurs vœux et prises d'accord avec leurs associations ;

Qu'il importe de lui voir achever l'œuvre qu'il a entreprise ;

Considérant que sa qualité de ministre de la guerre ne peut qu'accroître son autorité sur les services militaires dont dépend la liquidation des pensions et faciliter sa tâche à cet égard, ce qui est d'un véritable intérêt des mutilés et victimes de la guerre ;

Considérant, d'autre part, qu'il résulte des déclarations du ministre que celui-ci entend demeurer comme par le passé en contact direct et personnel avec les associations de Paris et de la province ;

Pour l'Union fédérale : PICIOT, RENÉ CASSIS, MARCEL HÉRAUD. — Pour la Fédération nationale : MATHIEU, MALLET. — Pour l'Union nationale des mutilés : BERTSCH, RIVOLLET, D. LASSONNE. — Pour l'Association générale : GÉNÉRAL MALLETERRE, THÉBAUD. — Pour l'Union nationale des combattants : CHARLES BERTHOD, HUBERT, AUBERT.

QUI SERA VICE-PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE ?

Paris, 18 janvier. — On sait que la nomination de M. Raiberti comme ministre de la Marine, laisse vacant le siège de vice-président de la Chambre.

M. Chassaing-Goyon, député de la Seine, membre de l'Entente républicaine démocratique, serait, assure-t-on aujourd'hui à la Chambre, candidat à ce poste.

M. Lefebvre du Prey, député du Pas-de-Calais, ministre de l'Agriculture dans le cabinet Briand et appartenant au même groupe, pourrait également poser sa candidature.

L'AMITIÉ LATINE

Paris, 18 janvier. — Cet après-midi, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, s'est tenue la première réunion plénière du comité d'Union latine, que préside M. Raymond Poincaré.

MM. le marquis de Valero de Palma, pour l'Espagne, Croiset, pour la France, Volterra pour l'Italie, de la Barra pour le Mexique et Simpson, pour la Roumanie, ont exprimé le désir de leur pays de voir s'affirmer de plus en plus l'amitié latine.

LA RÉUNION DU PARLEMENT BRITANNIQUE EST AJOURNÉE

Londres, 18 janvier. — Le parlement qui devait se réunir le 31 janvier a été ajourné jusqu'au 7 février.

UN VOL DE TROIS MILLIONS

Orléans, 18 janvier. — Un vol de trois millions en billets de banque a été commis dans la caisse de l'officier-payeur d'Orléans. On suppose que le vol a été commis par un ancien légionnaire libéré.

AU PÈRE-LACHAISE

Les artistes de la Comédie française honorent Molière

Paris, 18 janvier. — Une touchante manifestation a eu lieu, ce matin, au cimetière du Père-Lachaise. Les acteurs des principaux théâtres de Paris, réunis devant le socle du monument et ont défilé devant la mausolée.

Presque tous les acteurs de la Comédie-Française étaient présents, sous la conduite de leur doyen, M. Sylvain.

Le Syndicat des auteurs dramatiques et l'association des comédiens combattants avaient envoyé des délégations.

Ce soir, le gouvernement offre aux délégués aux fêtes du tri-centenaire, un dîner qui aura lieu dans les salons de l'Union interalliée.

Patience !

Paris, 18 janvier. — Récemment, et à l'occasion du troisième centenaire de la naissance de Molière, une proposition de loi fut déposée en vue de permettre au gouvernement de procéder à des nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Cette promotion qui n'a pas été adoptée encore par le Parlement intéresserait plus particulièrement les milieux littéraires et artistiques. Elle n'a pas manqué de donner lieu à des hypothèses à des anticipations que rien, quant à présent, ne saurait justifier.

Le ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts croit devoir faire connaître qu'en ce qui concerne, aucun nom ne saurait être prononcé tant que la loi n'aura pas été promulguée.

Aussi bien il lui paraît superflu qu'une liste quelconque soit dressée tant que la Chambre et le Sénat n'auront pas déterminé le nombre des décorations.

UN TREMBLEMENT DE TERRE EN CALIFORNIE

Los-Angeles, 18 janvier. — Un tremblement de terre s'est produit en Californie entre 12 h. 10 et 20 h. 30. Neuf secousses ont été nettement ressenties. Il n'y aurait pas de dégâts importants.

UN CYCLONE A VIGO

Madrid, 18 janvier. — Un cyclone qui a causé des dégâts considérables s'est produit le 16 janvier à Vigo.

Toutes les embarcations amarrées près du rivage et le long des quais ont été brisées.

Leurs débris ainsi que les marchandises qu'elles contenaient forment un amoncellement qui s'étend sur plusieurs kilomètres. Plus de 200 chalutiers ont été avariés. Quatre noyés ont été retrouvés.

Un conflit italo-russe

Rome, 18 janvier. — Une information de source russe dit que sept marins russes du vapeur « Tver », ayant été arrêtés par les autorités italiennes, à Trieste, les autorités russes ont suspendu l'autorisation de sortie des Italiens de Russie, ainsi que le visa du passeport des Italiens désirant s'y rendre.

Une mère et sa fille sont tuées à coups de crosse de fusil

Evreux, 18 janvier. — M. Vincent, procureur, et Vimin, juge d'instruction à Evreux, accompagnés du docteur Noisson, médecin légiste, se sont transportés, aujourd'hui, au Chesne, canton de Breteuil, où la veuve Rosse, âgée de 72 ans, et sa fille, âgée de 44 ans, ont été assassinées la nuit dernière à coups de crosse de fusil.

Les assassins, Léon Giquel, 19 ans, et son frère André, 17 ans, ont été arrêtés et trouvés en possession de 50.000 francs volés aux victimes.

L'aine, déjà condamnée trois fois, venait de purger à la mer par une lame de fond. Le corps de Milloy a été trouvé, hier matin, à la côte de Wimeroux ; ses bras et sa face tuméfiée semblent indiquer que le marin a lutté pour sauver la moussou dont le corps n'a pas encore été retrouvé.

Deux cadavres à la côte

Boulogne-sur-Mer, 18 janvier. — Dimanche dernier, deux marins, Milloy, 38 ans, et son mousse, Droit, 14 ans, partis à bord d'un petit canot de pêche au large de la Ville, ont été surpris par le gros temps et projetés à la mer par une lame de fond.

Le corps de Milloy a été trouvé, hier matin, à la côte de Wimeroux ; ses bras et sa face tuméfiée semblent indiquer que le marin a lutté pour sauver la moussou dont le corps n'a pas encore été retrouvé.

TOUT EST BIEN QUI FINIT BIEN

Paris, 18 janvier. — Mlle Dacco qui avait été arrêtée à Bordeaux à sa descente du paquebot « Lutetia » est arrivée, ce matin, à Paris. Elle a été conduite aussitôt à la police judiciaire qui lui a mis à la disposition du juge d'instruction Monnat.

Au cours de l'interrogatoire, Mlle Dacco a déclaré qu'elle avait emporté les bijoux par coquetterie et pour se montrer parée de ces bijoux, à ses amis de Buenos-Ayres, mais qu'elle acceptait de les restituer.

Après l'interrogatoire, le juge d'instruction l'a remise en liberté.

Elle a quitté le palais de justice à 12 h. 20 en compagnie de son ami M. Jackson, qui a dû retirer sa plainte.

Aujourd'hui, à Nevers, s'ouvre le concours agricole de la Nièvre

Les derniers préparatifs ont été terminés hier soir

Les préparatifs du Concours agricole se poursuivent activement sur notre champ de foire.

Au cours de la journée d'hier, de lourds camions amenèrent sur le marché aux bœufs et sur le marché aux moutons, les machines et instruments de toutes sortes.

Depuis la minuscule carrouse, jusqu'à l'énorme batteuse, tout ce qui se fait de plus moderne dans la machine agricole, se trouve représenté.

Jamais notre Concours n'avait rassemblé, autour du Hall de champ de foire, une telle quantité de tracteurs, de moteurs, de scies mécaniques et de bien d'autres machines encore, destinées à remplacer la main-d'œuvre qui fait de plus en plus défaut à l'agriculture.

De nombreux curieux n'ont cessé de défiler devant les stands à l'aménagement desquels sont occupés les équipes de mécaniciens et d'ouvriers, envoyées à Nevers par les firmes les plus connues.

Sur le trottoir de la rue du Champ-de-Foire, les voitures des camelots s'alignent. Durant ces trois jours de concours, la foule va passer et repasser devant les étalages de ces commerçants ambulants, qui tout en répondant aux désirs de leurs clients, ont toujours le mot pour rire.

A l'intérieur du Hall, les exposants rivalisent de goût pour orner leurs stands. Ici, c'est une féerie de lampes électriques, là, c'est une immense tente sous laquelle sont amassés les produits servant à l'alimentation du bétail ; plus loin, ce sont les articles de droguerie, de vannerie, etc... Et partout des machines, toujours des machines...

Le buffet tenu cette année encore par M. Bouchard, propriétaire du Restaurant de l'Est, a fait hier, matin, ses provisions. Quelques instants plus tard, il fonctionnait et recevait ses premiers clients.

Dans les boxes réservées aux bestiaux, on prépare les litères. Une vingtaine de bovins ont déjà pris place et l'admiration des visiteurs.

M. Souchon, organisateur du Concours, à qui nous avons encore demandé quelques précisions, nous a déclaré :

Nous avons eu du travail ces jours-ci. Mais ce n'est rien. Demain jeudi, vont nous arriver les bestiaux inscrits. Croyez que ce n'est pas une petite affaire de placer ce « gros monde ». Comme je vous l'ai dit hier, les animaux ne sont pas en si grand nombre que les années précédentes, mais la qualité sera supérieure.

Il n'y a rien de changé en ce qui concerne les opérations du jury ?

— Accablement ; comme tous les ans, elles commenceront vendredi matin.

Et M. Souchon, suivi du fidèle et dévoué M. Bouchard, nous quitte pour aller jeter un dernier coup d'œil sur l'exposition des machines et à assurer que tout est parfait.

Un noir complet

CORLETT, 18 janvier. — Un procès sensationnel s'est déroulé, aujourd'hui, devant la Cour d'assises.

La comtesse Ekonor Schlieffen et ses deux fils sont accusés d'avoir essayé de faire assassiner le comte de Schlieffen, propriétaire du majorat.

Le fils aîné Hans a fait des aveux complets.

Il avait été chargé de faire assassiner l'héritier du comte, son cousin Georges Guillaume. Il s'était débarrassé de cet aïef avec un criminel nommé Roessel, qui reçut de lui 50.000 marks, mais chargea du meurtre pour 5.000 marks un étudiant qui révéla tout.

Le cousin devait être tué à coups de fusil et le vieux comte appelé sur les lieux du meurtre devait être tué à son tour.

Le fils aîné Hans a fait des aveux complets.

M. M. Souchon, suivi du fidèle et dévoué M. Bouchard, nous quitte pour aller jeter un dernier coup d'œil sur l'exposition des machines et à assurer que tout est parfait.

La Semaine nationale du Vin aura lieu du 13 au 19 mars

du commerce des vins ; relations du commerce des vins et des banques ; les caisses de crédit et les coopératives de production ; le crédit dans les relations directes du producteur et du consommateur ; les mesures prises pour assurer la loyauté des vins de France ; l'action corporative ; l'action administrative ; Le rôle des coopératives viticoles dans la vente du vin ; Transports des vins à l'intérieur ; (2^e section)

Taxes et réglementations qui pèsent sur la vente des vins de France ; Modes actuels d'achat et de vente, à l'intérieur et à l'étranger et mesures à prendre pour améliorer le mécanisme ; Relations du commerce des vins et des banques. La coopération bancaire et le commerce des vins ;

Patente du voyageur de commerce français à l'étranger. Le régime de réciprocité. Problèmes généraux de l'exportation des vins dans nos colonies et à l'étranger :

a) Exportation des grands vins de marque ou d'origine et grands ordonnances ; protection internationale des appellations d'origine ; traité de paix ;

b) Exportation du vin de consommation courante. Régimes douaniers français et étrangers et examen des accords commerciaux. (3^e section)

Conférence sur l'art de goûter les vins. Concours des débits et de l'épicerie à la vulgarisation des vins en France ; Education professionnelle des sommeliers ; Concours des hôteliers ou des restaurateurs à la diffusion des vins ; Desiderata des consommateurs ; Le tourisme et le vin. (4^e section)

La vente du vin au Canada, le régime des provinces sèches et le régime des deux provinces humides (la province de Québec et celle de Vancouver). Comment les vins à destination de ces provinces sont achetés en France par l'intervention gouvernementale.

La vente du vin aux Etats-Unis ; comment l'opinion publique aux Etats-Unis envisage le régime des vins ; y a-t-il lieu de croire qu'une modification y sera opérée en ce qui concerne le vin ; quelles sont les fraudes du régime actuel ? La vente du vin en Amérique latine :

a) Les rivaux du vin français, la production du vin indigène ;

b) Les ennemis du vin français ; les fraudes et l'absence d'honnêteté dans la vente des vins ;

Collaboration entre les Américains acheteurs de vins français et les producteurs français pour assurer l'authenticité des vins ; les accords internationaux et la législation intérieure des Etats d'Amérique. La présidence de ces quatre sections a été confiée respectivement à MM. le baron d'Anthouard, ministre plénipotentiaire, Viala, député, membre de l'Institut, Charles Chaumet, ancien ministre, président du comité parlementaire français du commerce et Fernand David, sénateur, ancien ministre, président de l'Office national du tourisme.

M. Dupeyron, directeur de l'Association nationale d'expansion économique, a été désigné comme rapporteur général.

La téléphonie sans fil au service de la marine et de l'Agriculture

Paris, 18 janvier. — L'Office national météorologique vient d'aborder la question de l'amélioration du concours apporté aux marins et aux agriculteurs grâce à l'emploi de la téléphonie sans fil.

La question a été étudiée en 1921 au point de vue notamment météorologique au Centre d'expériences agricoles de Vaux-de-Cenay, où un poste d'expériences a été installé. La solution définitive a été rendue possible grâce à la collaboration étroite de la télégraphie militaire.

Le procédé actuellement en vigueur consiste à envoyer aux agriculteurs abonnés au service des prévisions, un télégramme quotidien qui ne parvient qu'après un délai assez long. Le nouveau procédé permettra à toute personne en France de recevoir des prévisions régionales du temps au moment où elles viennent d'être élaborées.

C'est le poste de T. S. F. de la Tour Eiffel qui par la téléphonie sans fil répandra les prévisions sur la France entière, la voix étant transmise directement des locaux même de l'Office national météorologique.

Quelques expériences vont être faites avant la mise en exploitation de ce service qui fonctionnera à l'heure de temps. La simplicité de la réception par téléphonie sans fil qui n'exige aucun hétérodyne et qui ne nécessite pas la connaissance de la lecture du son, permettra à chacun de recevoir à peu de frais les prévisions qui intéressent sa région.

Zes SPORTS

Michelin de Londres contre Michelin de Clermont

L'Association Sportive Michelin a réussi à mettre sur pied une rencontre de premier ordre.

Elle recevra sur son magnifique Stade de l'Avenue de la République, l'excellente équipe de Michelin Athlétique Club de Londres, à laquelle elle opposera son équipe première qui n'a pas connu de défaite cette saison.

Le football anglais plus précis, plus puissant et plus vite que celui généralement joué dans nos régions, ont dominé assez nettement le jeu des Clermontois.

Quoi qu'il en soit, la belle équipe de l'A. S. M. défendra fièrement ses couleurs. L'épique sera sérieuse et certainement des plus intéressantes.

Ce match se jouera le 22 courant, à 14 heures 30, au Stade Michelin, avenue de la République, à Clermont-Ferrand.

Le Creusot contre Moulins

Le team premier de rugby du Creusot recevra au Parc des Sports la redoutable équipe première du football club Moulinois, une des meilleures de la région du Centre. Moulins a triomphé cette saison de Chalon, Dijon, Lyon football club. Il ne fut éliminé qu'en championnat de jeu de justice et au troisième match seulement par Clermont-Ferrand. Le quinze Bissonnier renferme en effet de brillantes individualités, ont l'autre Pousard, trois-quart centre et l'arrière Suchon. Que feront les Creusotins contre de tels adversaires. Ruseront-ils à renouveler leur brillante victoire du dimanche passé contre Oyonnax, une équipe de classe, elle aussi ? En tout cas, la rencontre promet d'être passionnante et il y aura foule au Parc. Pendant ce temps les équipes réserves du club olympique Creusot et du football club Moulinois se mesureront à Clermont-Ferrand ; les nôtres, vainqueurs de deux clubs vendéens, ont remporté un succès en essayant d'imposer leur jeu aux damiers vert et blanc.

LE CREUSOT CONTRE COUCHES

La jeune équipe troisième du C. O. C. ira à Couches-les-Mines, pour jouer le team premier du sporting club Couchois.

Dernière Heure

DEUXIEME EDITION. — 8 H. MATIN

Déclaration ministérielle du cabinet Poincaré

« Le gouvernement déposera dans un délai très bref le projet de budget 1923 »

« Nous consoliderons nos alliances et nous nous appuierons sur le traité de Versailles »

Paris, 18 janvier. — La déclaration ministérielle que M. Poincaré soumettra demain à l'approbation du Conseil des Ministres comportera deux parties : l'une de politique intérieure, l'autre de politique extérieure.

Elle rend tout d'abord hommage au langage que MM. Léon Bourgeois et Raoul Péret ont tenu au Sénat et à la Chambre, à l'occasion de leur réélection comme présidents de ces assemblées. Le gouvernement s'en inspire dans la tâche qu'il a à assumer et dont il ne se dissimule pas les difficultés, mais il compte que la confiance du Parlement ne lui fera pas défaut pour la mener à bien.

Déjà les Chambres ont accompli un grand et loyal effort en votant le budget de 1922 avant la clôture de leur session extraordinaire. Désormais, on ne doit plus avoir recours aux douzièmes provisoires. C'est pourquoi le cabinet s'engage à déposer, à bref délai, le projet de budget de 1923.

La partie de la déclaration consacrée à la politique extérieure est très vigoureuse dans sa concision. Elle affirme le souci du gouvernement de maintenir et de consolider nos alliances, ainsi que sa volonté de s'appuyer sur le traité de Versailles.

Sur les questions plus particulièrement à l'ordre du jour, comme la Conférence de Gênes, le cabinet estime, ainsi que M. Poincaré a déjà eu l'occasion de le déclarer, que la France doit exiger des garanties préalables de la part des Soviets. Pour l'Allemagne, qui a apposé sa signature au bas du traité de Versailles, il faut qu'elle se décide enfin à tenir ses engagements et à réparer les ruines qu'elle a accumulées. En attendant, la déclaration fait appel à l'union nationale.

Au Comité exécutif du parti radical-socialiste

Paris, 18 janvier. — Le Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste, réuni sous la présidence de M. Herriot, a adopté un ordre du jour demandant le paiement par l'Allemagne des sommes qui nous sont dues.

Le texte voté ne satisfait pas tout le monde. Beaucoup de membres du parti voudraient qu'on indiquât qu'il faut refuser la confiance au cabinet Poincaré, et M. le Foyer, ancien député de la Seine, insiste vivement dans ce sens. Au contraire, M. Israël, député de l'Aube, déclare énergiquement qu'il faut laisser toute latitude aux élus qui, du reste, ont refusé de s'abstenir.

Le débat devient vite passionné. M. Herriot, visiblement agacé, fait le geste d'abandonner la présidence. On l'enlève, et on l'emmène au bureau. Finalement, on ajoute à l'ordre du jour une deuxième partie demandant à ses élus de poursuivre à l'intérieur une politique conforme aux traditions du parti.

Reims est encore en ruines Oppau est reconstruit

Paris, 18 janvier. — Pendant que la France attend vainement les preuves de la bonne volonté allemande en ce qui concerne les réparations, la reconstruction des usines et des maisons détruites à Oppau, en septembre dernier, se poursuit activement.

Une conférence a eu lieu au ministère de l'Economie nationale à Berlin pour examiner dans quelle mesure le gouvernement d'Empire pourra venir en aide à la commune sinistrée. Or, le Reich a déjà donné 75 millions de marks à cet effet, dont la plus grande partie a été versée à la Badische Anilin und Soda Fabrik.

Sur les 1.947 maisons entièrement ou partiellement détruites, 1.280 sont reconstruites ou sur le point de l'être. La commune entière sera probablement reconstruite à la fin de cet mois. Les sommes déposées à cet effet, atteignent actuellement le chiffre de 140 millions de marks.

L'odyssée d'un forçat évadé de la Guyane

Paris, 18 janvier. — Des inspecteurs de la police judiciaire ont arrêté ce matin au moment où il essayait de commettre un cambriolage à Paris, un individu qui, les terribles débuts de l'après-midi par M. Guillaume, a d'abord déclaré se nommer Juan Y Lapez, et être originaire du Mexique, puis, pressé de questions, il a avoué enfin se nommer Jean-Marie Galloch, né à Hennebont, et être évadé de Saint-Laurent-du-Maroni depuis 1918.

Il a fait, en ces termes, le récit de son évasion : « J'ai quitté le bagne avec quatre camarades. Nous avons gagné la Guyane hollandaise, où nous avons rencontré 14 autres Français. Ils s'étaient enfuis quelques jours auparavant. Nous avons tous réussi, étant à bout de vivres à nous faire embaucher dans une plantation appartenant à un Allemand. Mais bientôt, lassés du régime, car les coups remplaçaient souvent la nourriture, nous avons décidé, à quatre, de tenter une nouvelle évasion. Le projet a été mis à exécution, et nous sommes arrivés à deux au Venezuela, les deux autres compagnons étant morts de privations en cours de route. Pour mon compte, j'ai travaillé à Cuba. Pris de la nostalgie du pays, je suis rentré en France au mois de mai dernier. Depuis, je n'ai vécu que de cambriolages.

L'ancien adjoint s'est-il emparé de l'argent des morts ?

AMIENS, 18 janvier. — Une enquête a été ouverte sur des détournements reprochés à l'ancien adjoint au maire de Peully, à la suite d'observations faites par des familles, qui, venues assister à l'exhumation de leurs morts, ont exprimé leur surprise qu'on ne leur remit pas divers objets qu'on disait avoir été confiés à l'ancien adjoint.

Celui-ci a déclaré avoir enterré tout ce qui lui avait été confié quand il se trouva obligé d'évacuer la commune, et qu'à son retour, il ne les retrouva pas.

Il a reconnu cependant avoir employé l'argent pour ses besoins personnels.

NIÈVRE

Aux ateliers de Vauzelles un manoeuvre tombe dans une cuve de potasse bouillante

Hier matin, un affreux accident est survenu aux Ateliers de la C. G. C. E. M., à Vauzelles, près Nevers.

Un manoeuvre est tombé dans une cuve contenant de la potasse en ébullition et s'est fait de profondes brûlures par tout le corps. Après avoir reçu l'infirmerie des Ateliers, les premiers soins de M. le docteur Houzé, il a été transporté à l'hôpital général. Son état est quasi désespéré.

Nous sommes rendus auprès de M. Ceaur, ingénieur en chef de la C. G. C. E. M., lequel, après recherches, a pu nous communiquer l'identité de ce malheureux victime. C'est un jeune homme de vingt-quatre ans, Charles Petit, qui habite actuellement Pougues-les-Eaux.

Il est célibataire et n'a pour toute famille que sa mère, dont il est dans une certaine mesure le soutien, et qui, elle, réside à Billy-Chevannes.

Vers 8 h. 30, Petit, était occupé au nettoyage des pièces. Il se jeta sur le bord d'une cuve contenant du ras du sol et commença à se débattre dans la potasse en ébullition, à hauteur d'un mètre à un mètre cinquante environ.

Soudain en se penchant, pour y plonger une pièce, il perdit l'équilibre et tomba dans la liquide bouillante.

Bien que retiré presque aussitôt par ses camarades, il fut grièvement brûlé de la tête aux pieds.

A l'infirmerie, où on le transporta on fut obligé pour lui ôter ses vêtements, de les couper par lambeaux.

M. le docteur Houzé, mandat en toute hâte, le fit oindre de vaseline et envelopper dans du coton ; puis il prescrivit le transfert immédiat à l'hôpital.

M. le docteur Houzé nous a, sur l'état de son malade, fait les déclarations suivantes : « C'est extrêmement grave. Il est tellement brûlé qu'on ne peut déterminer quelle partie du corps est la plus atteinte. Les deux effets, celui du corrosif et celui de l'ébullition, se sont ajoutés l'un à l'autre.

« Alors vous n'espérez pas sauver Petit ? — Sans espoir, jamais ! Mais un dénouement malheureux est à craindre.

A l'hôpital général où nous sommes passés, j'ai pu prendre de nouvelles de Charles Petit, on nous a dit que son état restait stationnaire.

NEVERS

EMBARQUEMENT DES ANIMAUX VENUS AU CONCOURS DE NEVERS

La compagnie P.-L.-M. informe les exposants qu'ils pourront embarquer leurs animaux à l'embarquement dimanche soir, 22 courant.

Dans l'intérêt commun, et pour faciliter les opérations, il serait désirable que les embarquements soient effectués avant la nuit.

Les animaux devront être amenés, le plus tôt possible, aux « soignés suivants » :

Animaux pour la direction de Saincaize-Mouillins : à conduire au quai d'embarquement, rue du Champ-de-Mars ;

Animaux pour les directions de Cosne, Clamecy et Montehanin : à conduire au nouveau quai à bestiaux, rue de l'Aiguillon.

Nota. — Un train spécial de Messageries, sur Amboise, départ à 18 h. 30, sera mis en marche pour l'embarquement des 30 premiers bestiaux G. V.

Le temps. — Température : maxima + 9° minima - 1°. Pression atmosphérique : 6 heures du matin, 749 mm.; midi, 749 ; 18 heures, 750.

Temps probable : plus froid, nuageux, brumeux, éclaircies.

Concours agricole. — On nous prie de dire que Mgr l'évêque de Nevers accorde, à l'occasion du concours, la dispense de messe vendredi prochain à aux personnes du dehors et aux familles qui les accompagnent, ainsi qu'aux banquet des agriculteurs.

Conférences d'hommes. — La troisième conférence mensuelle de M. l'abbé Bourgoing aura lieu aujourd'hui jeudi, à 20 h. 30, au Clos Saint-Joseph, sur le sujet suivant : « Les signes de la divinité du Christ, ses prophéties et ses miracles. Le présent avis tient lieu d'invitation pour tous les hommes qui désirent assister aux conférences.

Fête enfantine à l'école du Parc. — Les petits enfants de l'école maternelle du Parc ont le plaisir d'inviter parents et amis à la fête qui se déroulera à l'école, le 22 janvier, à 14 h. 30.

Etat-civil. — Henri Hamet, rue de Paris, 1. Décès. — Jeanne Coust, 85 ans, veuve Bouli, rue de l'Asie, 9 bis. — Claude Guillaume, 83 ans, veuf Bruley, rue de l'Asie, 9 bis.

Publication de mariage. — André Mignard, rue de la Barre, 24, et Francine Peuvot, rue de Médine, 1.

AVIS. — Mardi 10 janvier, à 7 h. 1/2, Auguste Henry a quitté le domicile de ses parents, où il n'a pas reparu. Les personnes qui pourraient donner des nouvelles sont priées d'en aviser ses parents, M. HENRY, à Guigney, Taille 1 m. 60, veston noir à rayures de couleurs, pantalon kaki, chandail vertâtre, capuchon noir, casquette noire à visière de cuir.

Mlle Yvonne LAGRUE, élève de l'Institut National des Jeunes Aveugles, professeur de musique (PIANO, CHANT, HARMONIE), 2, rue des Chauvelles, Nevers.

La Nouvelle 5 HP CITROEN

sera aux essais du vendredi 20 janvier au samedi 21 inclus. S'inscrire BERTIN, 31, rue de Mousses, Nevers.

Nous avons reçu, avec plaisir, au concours de Nevers, l'avant-train tracteur L'AGRO, qui ne manquera pas d'intéresser vivement tous les visiteurs.

Ce petit appareil d'une construction simple et robuste, semble en effet résoudre le problème de la motolculature ; remplacer l'attelage animal par un attelage mécanique aussi facile à conduire et aussi maniable et à la portée purement mécanique soit ramené à sa plus simple expression.

L'AGRO est bien un attelage à un avant-train tracteur que l'on peut à volonté et dans l'espace de quelques minutes, atteler indifféremment à tous les instruments agricoles existants.

Pendant les concours, il est procédé à des démonstrations pratiques de labour par l'AGRO, à CHABRILLAT, commune de Sauvigny-les-Bois, à une distance de la ville.

Etat-civil. — Edith Franquet ; — Lucien Roumier, à Auxois ; — Gaston Thévenier, à Auxois ; — Jeannine Cloix ; — Guy Miché, à Pierre-Marquet.

Berès. — Claudine Bouguier, 71 ans, veuve Achard ; — Marie Rignault, 92 ans, veuve Lanier ; — Catherine Marqueron, 59 ans, épouse Meunier ; — Jean Ferrin, 82 ans, à Nuaire ; — Marie Bluzat, 67 ans, veuve Martin.

CHATEAU-CHINON

LA NEIGE ENTRAÎNE LA CIRCULATION

Le neige de ces jours derniers, qui avait fondue, est redevenue abondante et a entraîné de graves perturbations de la circulation ; pendant les nuits du 15 au 16 et du 16 au 17 courant, environ 40 centimètres de neige ont recouvert le sol du Morvan, rendant encore une fois les communications impossibles pratiquement qu'à pied.

IMPHY

Caisse d'épargne. — Opérations du 15 janvier : Versements, 9.009 fr. ; remboursements, 3.744 fr. 30.

ALLIER

La meurtrière de M. Doré est passée aux assises hier

Au cours de son interrogatoire l'inculpée s'évanouit et doit être évacuée

(Audience du mercredi matin 18 janvier)

La journée d'aujourd'hui est consacrée au drame de la rue Racine, qui a passionné et passionne encore sans doute Montluçon. Il s'agit, on s'en souvient, de l'assassinat d'un industriel, M. Doré, par une femme Cornu, née Desormière, qui était sa maîtresse. Le frère de cette femme, Désormière, est poursuivi pour complicité. Il est défendu par M^e Duceau, du barreau de Montluçon, et sa sœur, par M^e Montagne, du même barreau.

L'acte d'accusation, dont voici le texte, donnera des précisions sur les charges relevées par la justice à l'égard de chacun des accusés.

Acte d'accusation

Depuis un an environ, le sieur Doré (Gustave), industriel à Montluçon, avait pour maîtresse la nommée Gabrielle Desormière, épouse Cornu, employée dans son usine.

Au mois d'août 1921, les deux amants s'étaient rendus ensemble à Paris ; mais la dame Doré, étant allée rechercher son mari des premiers jours de septembre, celui-ci avait abandonné sa maîtresse et était rentré au domicile conjugal. Desormière (Gabrielle), née alors qu'une pensée, celle de se venger de cet abandon ; elle acheta à cet effet un revolver et revint à Montluçon.

Le lendemain de son arrivée, le 13 septembre 1921, vers 19 heures, la dame Doré ayant rencontré au coin de la rue Notre-Dame et du boulevard de Courtais, est avec elle une altercation très vive, au cours de laquelle, après lui avoir reproché sa conduite et son passé, elle la frappa à la figure et l'obligea à se réfugier dans une épicerie, rue des Cordeliers. Quelques instants après, Desormière (Gabrielle) se rendait chez son frère Désormière (Pierre), qui exerce la profession de boucher, rue des Goubertiers, à Montluçon.

Elle le rencontra sur le pont du Cher, qui revenait en voiture ; elle monta auprès de lui et le mit au courant de la scène de violence qui venait de se passer.

Il était vingt heures environ ; les époux Doré et leurs enfants prenaient leur repas. Desormière (Pierre) est entré dans la maison malgré la dame Doré. Il était très surexcité et a fait une scène violente, au cours de laquelle il a proféré des menaces de mort et invité Doré à sortir dans la rue. Notre-Dame et le boulevard de Courtais, est avec elle une altercation très vive, au cours de laquelle, après lui avoir reproché sa conduite et son passé, elle la frappa à la figure et l'obligea à se réfugier dans une épicerie, rue des Cordeliers. Quelques instants après, Desormière (Gabrielle) se rendait chez son frère Désormière (Pierre), qui exerce la profession de boucher, rue des Goubertiers, à Montluçon.

Elle le rencontra sur le pont du Cher, qui revenait en voiture ; elle monta auprès de lui et le mit au courant de la scène de violence qui venait de se passer.

Il était vingt heures environ ; les époux Doré et leurs enfants prenaient leur repas. Desormière (Pierre) est entré dans la maison malgré la dame Doré. Il était très surexcité et a fait une scène violente, au cours de laquelle il a proféré des menaces de mort et invité Doré à sortir dans la rue. Notre-Dame et le boulevard de Courtais, est avec elle une altercation très vive, au cours de laquelle, après lui avoir reproché sa conduite et son passé, elle la frappa à la figure et l'obligea à se réfugier dans une épicerie, rue des Cordeliers. Quelques instants après, Desormière (Gabrielle) se rendait chez son frère Désormière (Pierre), qui exerce la profession de boucher, rue des Goubertiers, à Montluçon.

Elle le rencontra sur le pont du Cher, qui revenait en voiture ; elle monta auprès de lui et le mit au courant de la scène de violence qui venait de se passer.

Il était vingt heures environ ; les époux Doré et leurs enfants prenaient leur repas. Desormière (Pierre) est entré dans la maison malgré la dame Doré. Il était très surexcité et a fait une scène violente, au cours de laquelle il a proféré des menaces de mort et invité Doré à sortir dans la rue. Notre-Dame et le boulevard de Courtais, est avec elle une altercation très vive, au cours de laquelle, après lui avoir reproché sa conduite et son passé, elle la frappa à la figure et l'obligea à se réfugier dans une épicerie, rue des Cordeliers. Quelques instants après, Desormière (Gabrielle) se rendait chez son frère Désormière (Pierre), qui exerce la profession de boucher, rue des Goubertiers, à Montluçon.

Elle le rencontra sur le pont du Cher, qui revenait en voiture ; elle monta auprès de lui et le mit au courant de la scène de violence qui venait de se passer.

Il était vingt heures environ ; les époux Doré et leurs enfants prenaient leur repas. Desormière (Pierre) est entré dans la maison malgré la dame Doré. Il était très surexcité et a fait une scène violente, au cours de laquelle il a proféré des menaces de mort et invité Doré à sortir dans la rue. Notre-Dame et le boulevard de Courtais, est avec elle une altercation très vive, au cours de laquelle, après lui avoir reproché sa conduite et son passé, elle la frappa à la figure et l'obligea à se réfugier dans une épicerie, rue des Cordeliers. Quelques instants après, Desormière (Gabrielle) se rendait chez son frère Désormière (Pierre), qui exerce la profession de boucher, rue des Goubertiers, à Montluçon.

Elle le rencontra sur le pont du Cher, qui revenait en voiture ; elle monta auprès de lui et le mit au courant de la scène de violence qui venait de se passer.

Il était vingt heures environ ; les époux Doré et leurs enfants prenaient leur repas. Desormière (Pierre) est entré dans la maison malgré la dame Doré. Il était très surexcité et a fait une scène violente, au cours de laquelle il a proféré des menaces de mort et invité Doré à sortir dans la rue. Notre-Dame et le boulevard de Courtais, est avec elle une altercation très vive, au cours de laquelle, après lui avoir reproché sa conduite et son passé, elle la frappa à la figure et l'obligea à se réfugier dans une épicerie, rue des Cordeliers. Quelques instants après, Desormière (Gabrielle) se rendait chez son frère Désormière (Pierre), qui exerce la profession de boucher, rue des Goubertiers, à Montluçon.

Elle le rencontra sur le pont du Cher, qui revenait en voiture ; elle monta auprès de lui et le mit au courant de la scène de violence qui venait de se passer.

Il était vingt heures environ ; les époux Doré et leurs enfants prenaient leur repas. Desormière (Pierre) est entré dans la maison malgré la dame Doré. Il était très surexcité et a fait une scène violente, au cours de laquelle il a proféré des menaces de mort et invité Doré à sortir dans la rue. Notre-Dame et le boulevard de Courtais, est avec elle une altercation très vive, au cours de laquelle, après lui avoir reproché sa conduite et son passé, elle la frappa à la figure et l'obligea à se réfugier dans une épicerie, rue des Cordeliers. Quelques instants après, Desormière (Gabrielle) se rendait chez son frère Désormière (Pierre), qui exerce la profession de boucher, rue des Goubertiers, à Montluçon.

Elle le rencontra sur le pont du Cher, qui revenait en voiture ; elle monta auprès de lui et le mit au courant de la scène de violence qui venait de se passer.

Il était vingt heures environ ; les époux Doré et leurs enfants prenaient leur repas. Desormière (Pierre) est entré dans la maison malgré la dame Doré. Il était très surexcité et a fait une scène violente, au cours de laquelle il a proféré des menaces de mort et invité Doré à sortir dans la rue. Notre-Dame et le boulevard de Courtais, est avec elle une altercation très vive, au cours de laquelle, après lui avoir reproché sa conduite et son passé, elle la frappa à la figure et l'obligea à se réfugier dans une épicerie, rue des Cordeliers. Quelques instants après, Desormière (Gabrielle) se rendait chez son frère Désormière (Pierre), qui exerce la profession de boucher, rue des Goubertiers, à Montluçon.

Elle le rencontra sur le pont du Cher, qui revenait en voiture ; elle monta auprès de lui et le mit au courant de la scène de violence qui venait de se passer.

Il était vingt heures environ ; les époux Doré et leurs enfants prenaient leur repas. Desormière (Pierre) est entré dans la maison malgré la dame Doré. Il était très surexcité et a fait une scène violente, au cours de laquelle il a proféré des menaces de mort et invité Doré à sortir dans la rue. Notre-Dame et le boulevard de Courtais, est avec elle une altercation très vive, au cours de laquelle, après lui avoir reproché sa conduite et son passé, elle la frappa à la figure et l'obligea à se réfugier dans une épicerie, rue des Cordeliers. Quelques instants après, Desormière (Gabrielle) se rendait chez son frère Désormière (Pierre), qui exerce la profession de boucher, rue des Goubertiers, à Montluçon.

Elle le rencontra sur le pont du Cher, qui revenait en voiture ; elle monta auprès de lui et le mit au courant de la scène de violence qui venait de se passer.

Il était vingt heures environ ; les époux Doré et leurs enfants prenaient leur repas. Desormière (Pierre) est entré dans la maison malgré la dame Doré. Il était très surexcité et a fait une scène violente, au cours de laquelle il a proféré des menaces de mort et invité Doré à sortir dans la rue. Notre-Dame et le boulevard de Courtais, est avec elle une altercation très vive, au cours de laquelle, après lui avoir reproché sa conduite et son passé, elle la frappa à la figure et l'obligea à se réfugier dans une épicerie, rue des Cordeliers. Quelques instants après, Desormière (Gabrielle) se rendait chez son frère Désormière (Pierre), qui exerce la profession de boucher, rue des Goubertiers, à Montluçon.

Elle le rencontra sur le pont du Cher, qui revenait en voiture ; elle monta auprès de lui et le mit au courant de la scène de violence qui venait de se passer.

Il était vingt heures environ ; les époux Doré et leurs enfants prenaient leur repas. Desormière (Pierre) est entré dans la maison malgré la dame Doré. Il était très surexcité et a fait une scène violente, au cours de laquelle il a proféré des menaces de mort et invité Doré à sortir dans la rue. Notre-Dame et le boulevard de Courtais, est avec elle une altercation très vive, au cours de laquelle, après lui avoir reproché sa conduite et son passé, elle la frappa à la figure et l'obligea à se réfugier dans une épicerie, rue des Cordeliers. Quelques instants après, Desormière (Gabrielle) se rendait chez son frère Désormière (Pierre), qui exerce la profession de boucher, rue des Goubertiers, à Montluçon.

Elle le rencontra sur le pont du Cher, qui revenait en voiture ; elle monta auprès de lui et le mit au courant de la scène de violence qui venait de se passer.

Il était vingt heures environ ; les époux Doré et leurs enfants prenaient leur repas. Desormière (Pierre) est entré dans la maison malgré la dame Doré. Il était très surexcité et a fait une scène violente, au cours de laquelle il a proféré des menaces de mort et invité Doré à sortir dans la rue. Notre-Dame et le boulevard de Courtais, est avec elle une altercation très vive, au cours de laquelle, après lui avoir reproché sa conduite

AUX ETATS GENERAUX DU BLE

Quel est le meilleur froment ?

Notre production insuffisante en quantité l'est en qualité par une trop faible proportion de gluten

Les blés étrangers, riches en gluten, viendraient admirablement sur notre sol et combleraient le déficit

Le 10 janvier dernier, à la salle de géographie, 184, boulevard Saint-Germain, a eu lieu une réunion remarquable par son originalité et par la portée qu'elle peut avoir.

M. Ricard, qui le premier prit la parole, nous fit remarquer qu'il ne pouvait y avoir de réponse absolue à cette question, et qu'il ne fallait pas se demander quel est le meilleur blé de France, mais quelles sont les variétés de blé qui sont susceptibles de donner les meilleurs résultats en France.

Le gluten dans le blé

Mais — autre remarque — il ne suffirait pas de combler ce déficit en augmentant notre production, il faudrait de plus améliorer la qualité de notre blé.

Pour le boulanger, il serait avantageux d'employer une farine donnant un bon rendement en pain, et grâce à une farine riche en gluten il aura pleine satisfaction.

Contre le cuirassé monstre

Les discussions qui se sont poursuivies à Washington, au sujet des commentaires qui de manquent de s'élargir.

Un effet assez inattendu de ces pourparlers est le mouvement qui paraît se dessiner en Angleterre, et aussi aux Etats-Unis, contre l'augmentation constante du tonnage des navires de combat.

Les experts navals, qui ont entrepris cette campagne, font observer que les dimensions et le coût des navires de ce type, tels qu'on les construit ou qu'on les projette en ce moment, deviennent intolérables.

Nous avons déjà dit ici que le prix des croiseurs de bataille que l'Angleterre se préparait à mettre en chantier s'élevait à 364 millions de francs français pour chacun d'eux.

Il ne faut pas manquer d'observer en effet, qu'en 20 ans, les dimensions du navire de combat ont quadruplé et qu'il coûte aujourd'hui 7 fois plus cher.

Songez qu'actuellement, 21 navires anglais, américains ou japonais, en construction ou en projet doivent dépasser plus de 10.000 tonnes. En somme, ce sont des cuirassés qui existent dans les autres marines et qu'on ne peut rester en dessous de ce que réalisent les rivaux éventuels.

De telle sorte que les uns entraînent les autres dans cette course à la ruine, il n'en résulte pour aucun des compétiteurs un avantage quelconque, puisque les diverses puissances n'ont cessé de se trouver exactement dans le même rapport.

Aux Etats-Unis on estime que le tonnage des futurs « Capital Ships » devrait être limité à 25.000 tonnes. On est beaucoup plus radical en Angleterre où on propose de ne pas dépasser 10.000 tonnes. Et on y appuie cette proposition en faisant remarquer que si aucune marine ne possède désormais de navires jouant plus de 10.000 tonnes, ce type posséderait exactement la même valeur militaire relative que les 40.000 tonnes envisagées actuellement.

Si des idées de ce genre prennent corps et qu'un projet d'entente sur ce point soit présenté comme complément de celui de la réduction du nombre total de tonnes pour chaque nation, on peut être assuré qu'il trouvera bon accueil chez nous.

Cl. SAVARIN-JOURNAT.

A Pougues-les-Eaux. PARIS-CENTRE est en vente chez M. TRIBAULT, Café Central, Avenue de la Gare et au kiosque du Parc.

A Nevers, le Journal PARIS-CENTRE est en vente à l'épicerie de Madame BOUCHARD rue de Sévigné.

POUR SE BIEN PORTER

Faut-il être végétariens végétaliens ou fruitariens ?

Les partisans de ce qu'on appelle l'alimentation mixte estiment qu'un régime végétarien mixte, dans lequel, avec le laitage et les œufs, entre un peu de viande, est le nourrir le plus sain pour l'esprit comme pour le corps.

Les végétariens admettent l'usage de toutes les denrées végétales, du lait et des œufs et proscrirent la viande.

Les végétaliens, plus rigoristes, restreignent leur régime à l'usage des végétaux et proscrirent le lait et les œufs aussi bien que la viande.

Enfin, les fruitariens se trouvent heureux de simplifier l'entretien de la vie en faisant entrer dans leur ration quotidienne le kilogramme de dattes dont se nourrit le nomade du désert ou les 28 bananes, qui suffisent par jour aux exigences de la réparation des tissus, ou encore la même provision de riz dont se contentent les ascètes des pays d'Orient.

Les régimes exclusifs de fruits ne sauraient être acceptés sans réserve comme méthode d'alimentation, mais ils commencent à être l'objet d'études scientifiques précises et méritent un réel intérêt au point de vue médical.

La santé par le raisin

C'est particulièrement de la cure de raisin que, depuis trente ou quarante ans déjà, la thérapeutique a tiré le plus grand parti. En Allemagne et en Suisse, les obèses, les gouteux, les lithiasiques biliaires et rénaux se rendent chaque automne dans les stations où cette médication qui se double d'une cure d'air et de saluaires exercices physiques est appliquée méthodiquement à ceux qui habitent ordinairement la ville.

Mais le suc des beaux raisins de France, qu'un soleil au fait souvent mûrir dès la fin d'août, est réellement sans rival et le précocité du vignoble méridional permet de faire commencer les cures de bonne heure.

Selon la nature des terrains où s'alimentent les cures, le fer, l'iode, le tanin, pénètrent dans la pulpe des raisins et sont susceptibles de jouer dans la cure le rôle d'un important adjuvant thérapeutique. Une cure de raisin bien suivie produit le même effet qu'une cure d'eau alcalinale (Carlsbad, Marienbad, Tharps, Brides, etc.).

Un régime facile

Le docteur Bourget conseille, pendant la cure qui dure trois semaines, de manger très peu de viande. Le matin, au réveil, il prescrit 250 à 300 gr. de raisins. A 8 h. : Petit déjeuner. Thé léger ou café au lait, pain grillé, beurre, un œuf à la coque.

De 10 h. à midi, 500 gr. à 1 kilo de raisins. De 12 h. à 2 heures, 2 ou 3 œufs ou poisson, poulet ou jambon, riz au lait, pâtes ou pommes de terre, légumes verts, pain, fromage blanc, pas de poisson. De 4 h. à 7 h., 500 gr. à 1 kilo de raisins, et même plus suivant le cas. 7 h. : Dîner. (Œufs, poisson, poulet ou jambon (au choix), riz ou semoule au lait, pain, fromage blanc. Vers 9 h., 500 gr. à 1 kilo de raisins. Les constipés mangeront les premières grappes en avalant la gousse du raisin, de même que les grains (pépins). Après les premières 500 gr. ils jetteront les peaux pour ne prendre que le suc et les épaves des pépins. Enfin on conseille de laver le raisin grappe par grappe à l'eau bouillante.

C'est le miracle du retour à la santé, et à la vie normale qui s'opère.

Les grandes lignes internationales de navigation aérienne

La vitesse est, aujourd'hui et plus particulièrement dans l'industrie et le commerce, une des conditions du succès : fabriquer vite et en série, c'est écouler la force et la main-d'œuvre ; diriger au plus vite les produits manufacturés sur les lieux d'utilisation et de consommation, c'est s'efforcer d'arriver le premier sur le marché et l'emporter souvent de ce seul fait. La machine va vite, l'ouvrier court le bateau frappe les eaux de ses hélices puissantes et rapides, le train bondit sur le rail, mais il est un appareil qui va plus vite que l'homme, que le bateau, que le train, c'est l'avion auquel sont ouvertes les voies libres de l'air.

L'avantage de la vitesse de l'avion

Mais, objectera-t-on, le bateau, le train, ont l'avantage du transport en quantité, à un bon marché relatif, alors que vous déplacez à grands frais un avion pour transporter 1.500 ou 2.000 kilos ? Sans doute, mais la quantité et le poids ne constituent pas les seules données de la valeur, c'est ce qu'en affaires on le temps est de l'argent, le commandant qui se rend de Paris à Bruxelles en deux heures, en quatre heures à Rotterdam, en deux heures et demie à Londres, et peut-être, dans la même journée de retour à son bureau, ne possède pas dans une telle rapidité de déplacement un avantage ? N'est-il pas précieux et économique de pouvoir expédier un courrier dans les mêmes conditions, alors que l'envoi d'une lettre par avion ne coûte qu'une surtaxe de 0 fr. 50 ou de 0 fr. 75 suivant la distance ? Enfin, sont-ce les objets représentant le plus grand valeur ou les plus lourds et les plus volumineux qui s'expédient sur Londres par la voie des airs, au taux de 5, 6 et 7 fr. 50 le kilo, suivant le poids total ; un couturier peut ainsi livrer, dans le minimum de temps et avec le minimum de frais, une robe de quelques milliers de francs pour 25 francs à peine, et le tout est assuré au taux de 0,15 %.

Les grandes voies françaises

Aujourd'hui, le réseau français comprend des voies internationales de 10.000 kilomètres de ligne. On jugera du progrès en sachant qu'en 1919 le réseau en exploitation ne comptait que 3.000 kilomètres. Quant au trafic lui-même, il est intéressant de constater qu'au cours de l'année 1920, les compagnies ont effectué 1790 voyages, couvrant plus de 62.500 kilomètres, transportant 1630 passagers, 49 tonnes de colis et 3.900 kilos de postes ; et qu'en 1921, pour une période de six mois seulement, ces chiffres ont doublé.

LES PIERRES DU CIEL

D'où viennent les Étoiles filantes

Les météorites, débris de mondes disloqués, errent à travers l'espace, balayés par les comètes. Ils iront un jour se volatiliser dans quelque nébuleuse pour apporter leurs éléments au nouveau monde en formation

Quand on contemple la voûte céleste par une belle nuit claire, alors que dans l'azur profond scintillent des milliers d'étoiles, il n'est pas rare de voir tout à coup une flamme qui traverse l'espace à une vitesse prodigieuse et laisse derrière elle un sillage de feu. C'est une étoile filante. Dans quel jardin secret de l'infini est éclose la fleur lumineuse qui s'éteint si promptement, et où va-t-elle mourir ?

Une pluie, une grêle de feu

En temps ordinaire, on compte de 4 à 8 étoiles filantes par heure. Certains astronomes prétendent qu'il en passe au-dessus des différents horizons terrestres, 10, 15 et même 20 millions par 24 heures. Dans ce calcul, on ne fait pas entrer les étoiles filantes qui ne sont visibles qu'au télescope ; si on les comptait, le nombre des étoiles filantes quotidiennes s'élèverait, selon M. Sée, au nombre fantastique de 600 millions.

Il est regrettable, pour la splendeur de notre ciel, que beaucoup de ces météores passent inaperçus, car nous serions illuminés chaque nuit par un féerique bouquet de feux d'artifice. C'est du reste, ce que l'on peut observer dans certaines circonstances exceptionnelles.

Telle fut la véritable averse d'étoiles filantes dont Humboldt et Bonpland furent les témoins à l'île de l'Esperanza, dans l'Amérique du Sud, pendant la nuit du 12 au 13 novembre 1799. De toutes parts, le ciel était sillonné par des myriades de gloles éblouissantes, laissant derrière eux des traînées diaphanes. On en put compter pendant neuf heures plus de 240.000 et l'on vit le lever du soleil, quelques globes de grande taille se montrèrent encore, leur éclat important sur la radiation solaire elle-même.

C'est ordinairement du 12 au 14 novembre (essaim des Léonides) de chaque année, et aussi dans la nuit du 10 août (armées de Saint-Laurent) que le phénomène est le plus brillant.

Qu'est-ce que les étoiles filantes ?

On a ignoré pendant longtemps la nature et l'origine des étoiles filantes. En 1794, le physicien allemand Chladni, ayant appris, comme une chose toute nouvelle, que des pierres que l'on nommait pierres météoriques, météorites ou aéroolithes, tombaient parfois du ciel, émit cette opinion que les étoiles filantes pourraient bien être des aéroolithes qui traversent notre atmosphère sans tomber et deviennent incandescents à cause du frottement violent que leur course rapide leur fait subir contre les couches d'air.

L'Académie des Sciences de Paris ne fut pas convaincue par les explications de Chladni, jugées par trop hypothétiques. Il fallut, pour la convaincre, que le Ciel lui-même prit part à la discussion. Le 26 avril 1803, vers une heure de l'après-midi, le ciel était parfaitement clair et serein, on aperçut de Caen, de Pont-Audemer, de Falaise, une sorte de nuage qui se déplaçait dans l'atmosphère avec une surprenante rapidité. Quand ce nuage eut atteint les environs de Leigle, il éclata avec un bruit effrayant, et pendant cinq minutes, ce fut une succession de détonations violentes comme des coups de canon, suivies d'un roulement de tambour terrifiant. En même temps, dans la campagne, on entendait des sifflements stridents semblables à ceux que produit le passage rapide de projectiles dans l'atmosphère. Et, en effet, on ramassa dans les champs plus de 3.000 météorites dont le plus gros pesait 8 kilogrammes et le plus petit 8 grammes.

Pierres de la Lune ou aéroolithes

Avant que l'Académie envoyât Biot faire une enquête qui eut pour résultat de convaincre enfin les plus incrédules et de les amener aux idées de Chladni : des pierres pouvaient tomber du ciel, et par conséquent, l'identification des étoiles filantes et des météorites, si elle ne s'imposait pas, devenait soutenable.

Mais d'où viennent ces pierres qui sillonnent l'espace en quantités innombrables et qui peuvent avoir jusqu'à 1.000 mètres de diamètre, tel le grand météorite du Val de Diabie, en Californie ?

Quelques savants à l'imagination vive ont d'abord supposé que ces pierres pourraient bien être vomies par les volcans lunaires. Cette origine lunaire des pierres météoriques n'est plus actuellement soutenue par personne. Une pierre météorite est presque toujours faite de fer natif, de fer chromé ou de fer nickelé, mêlés à une sorte de scorie, qu'on nomme le « périod ». Or les données les plus récentes de la science géologique nous forcent à admettre que la Terre présente trois zones concentriques : d'abord une sorte de croûte formée de toutes les pierres, de toutes les roches les plus communes, depuis le granit jusqu'aux calcaires et à l'argile. C'est sur cette croûte, la « lithosphère », que nous nous agitons.

Ensuite vient une zone continue, formée de matières en fusion et à laquelle s'alimentent les volcans ; c'est, pour les mêmes savants, le « magma ». Tout au fond, cette masse fondue présente une composition analogue à celle de cette scorie que nous avons nommée le périod.

Or les données les plus récentes de la science géologique nous forcent à admettre que la Terre présente trois zones concentriques : d'abord une sorte de croûte formée de toutes les pierres, de toutes les roches les plus communes, depuis le granit jusqu'aux calcaires et à l'argile. C'est sur cette croûte, la « lithosphère », que nous nous agitons.

Ensuite vient une zone continue, formée de matières en fusion et à laquelle s'alimentent les volcans ; c'est, pour les mêmes savants, le « magma ». Tout au fond, cette masse fondue présente une composition analogue à celle de cette scorie que nous avons nommée le périod.

Or les données les plus récentes de la science géologique nous forcent à admettre que la Terre présente trois zones concentriques : d'abord une sorte de croûte formée de toutes les pierres, de toutes les roches les plus communes, depuis le granit jusqu'aux calcaires et à l'argile. C'est sur cette croûte, la « lithosphère », que nous nous agitons.

Ensuite vient une zone continue, formée de matières en fusion et à laquelle s'alimentent les volcans ; c'est, pour les mêmes savants, le « magma ». Tout au fond, cette masse fondue présente une composition analogue à celle de cette scorie que nous avons nommée le périod.

Or les données les plus récentes de la science géologique nous forcent à admettre que la Terre présente trois zones concentriques : d'abord une sorte de croûte formée de toutes les pierres, de toutes les roches les plus communes, depuis le granit jusqu'aux calcaires et à l'argile. C'est sur cette croûte, la « lithosphère », que nous nous agitons.

Ensuite vient une zone continue, formée de matières en fusion et à laquelle s'alimentent les volcans ; c'est, pour les mêmes savants, le « magma ». Tout au fond, cette masse fondue présente une composition analogue à celle de cette scorie que nous avons nommée le périod.

Or les données les plus récentes de la science géologique nous forcent à admettre que la Terre présente trois zones concentriques : d'abord une sorte de croûte formée de toutes les pierres, de toutes les roches les plus communes, depuis le granit jusqu'aux calcaires et à l'argile. C'est sur cette croûte, la « lithosphère », que nous nous agitons.

Ensuite vient une zone continue, formée de matières en fusion et à laquelle s'alimentent les volcans ; c'est, pour les mêmes savants, le « magma ». Tout au fond, cette masse fondue présente une composition analogue à celle de cette scorie que nous avons nommée le périod.

CONTES DE « PARIS-CENTRE »

Le bon cœur de M^{lle} Douille par F. de Baillache

Nous avons la connaissance dans le corridor des vagons-lits. Dans le wagon restaurant, ce robuste citoyen à pelisse fourrée se mit à parler de son pays natal, la Normandie, puis à raconter des souvenirs :

— Il y a de cela bien des années, j'allais avec Maman passer les vacances de Pâques chez mon grand-père, fabricant de bonneterie, près de Rouen. Dans ce temps là, les automobiles étaient encore un nouveauté, et nous avions eu bien du mal, mes jeunes tantes et moi, à en faire acheter une au bon papa. Et même s'il nous avait cédé, c'était parce que son concurrent en bonneterie, M. Baluchard, venait d'en acquiescer une.

M. Baluchard, venait d'en acquiescer une. Mon grand-père détacha et jeta à M. Baluchard, mais il faisait mine de l'aimer bien, et on le voyait souvent ensemble aux foires, au théâtre de Honen et même à la Bourse le long du quai.

— Si Baluchard s'offre une auto et moi, pas, dit mon grand-père, on dira dans le pays qu'il réussit mieux que moi, et cela me ferait du tort.

Il fit venir une folie petite de Dion, avec un « professeur de conduite » et parcourut avec moi le pays.

M. Baluchard avait déjà appris à conduire, en cachette sans doute, et l'on se rencontra avec force saut. Ces deux messieurs firent ensemble, chevaux-vapeurs, huiles et pneumatiques, et quand ils se furent bien « épâtés » l'un et l'autre, ils décidèrent de s'en aller déjeuner à Caudebec ensemble, le jeudi suivant.

— Amenez Mme Baluchard et Mlle Baluchard, proposa grand-père ; moi l'emmènerai mes plus jeunes filles, et mon petit-fils viendra à bicyclette.

Mes petites tantes se réjouirent de la perspective. On commanda par téléphone un déjeuner succulent au « Mascaret ». Le jour bien-heureux arriva sans trop de faire attendre. Moi, je partis devant, pour être là en même temps que les autres, et ma mère me fit, du perren, mille recommandations de prudence.

Le déjeuner fut charmant ; malheureusement Mlle Baluchard avait la migraine et n'était pas venue. C'était une jolie brune, élevée à Rouen dans un bon pensionnat ; elle dansait fort bien et je trouvais qu'elle ne manquait pas d'élégance, mais elle m'impressionnait.

Je fus un peu chagriné de devoir partir longtemps avant les automobiles, mais je suis conservé un souvenir sous les yeux des époux Baluchard, de leur neveu Vermoude, de leur voisine Sidonie et du chauffeur de mon grand-père.

J'arrivai tout doucement sans encombre. Ma mère me cria de loin : — Ils ne sont pas encore là ! — Je répondis : — Je savais s'ils ne feront point un tour !

Le fait est qu'à six heures du soir il n'y avait encore personne. Mlle Baluchard envoya la femme de chambre pour voir s'il n'était rien arrivé. A ce moment, Mlle Douille, le télégraphiste, apporta à ma mère un message téléphonique. Dès qu'elle l'eut ouvert, ma mère poussa un cri : — C'est de ton grand-père... Ah ! mon Dieu !

Je lui pris le papier des mains et lus à haute voix : — Baluchard mort en route ; restons passer la nuit à Caudebec ; reviendrons demain matin. Prévisions famille... Nous nous regardâmes, hérrés. — Il y a « prévisions famille » dit ma mère. Je vais chez cette pauvre petite Baluchard !

Elle prit son chapeau et courut avec la femme de chambre qui pleurait. Le bonnetier avait dû avoir une attaque, probablement, l'accompagnai ma mère jusqu'à la porte.

Anssiôt prévenu par téléphone, le docteur arriva en automobile et bientôt nous nous rendîmes sur la route de Caudebec, par le raccourci de la ferme Lecour ; le docteur au volant, ayant à côté de lui ma mère qui tenait son chapeau ; dans le fond Mlle Baluchard, éperdue, sanglotant sur mon épau-

Nous descendîmes, très émus, devant l'hôtel de Mascaret dont l'avant franchi gaiement le seuil quelques heures auparavant. Les hôtes n'étaient pas revenus. Au Cheval Blanc on ne les avait pas revus non plus. Cependant la nuit tombait, les phares du docteur avaient des caprices, il fallait partir. Ce retour fut lugubre. Mlle Baluchard ne pleurait plus, mais elle était très lasse.

— Venez chez nous, mon enfant, lui dit ma mère. Nous passerons la nuit ensemble, je ne veux pas vous laisser toute seule en pareille circonstance ! Elles montèrent pour se défaire dans sa chambre. Une ombre parut sur le perron : c'était Mlle Douille. Elle me rejoignit au salon : — Monsieur, dit-elle, je voudrais vous dire quelque chose : Je m'attendais au pire ; Monsieur Mademoiselle, Monsieur, c'est moi qui ai reçu le message de votre grand-père... Tout le monde sait que Baluchard est son concurrent... c'est des jalousies de métier. Tout de même le traiter comme ça, c'était trop dur... Alors...

— Le traiter comment... ? Mlle Douille se redressa : — Monsieur ! J'ai bon cœur, moi ! votre grand-père m'a dit : « Baluchard a crevé » en route, restons à Caudebec... Je poussai un hurlement : — Il a dit « crevé » ! — Hélas ! oui, mon Dieu. C'est vilain de profiter de la mort pour traiter un message de son concurrent... mais moi, j'ai bon cœur, alors j'ai mis « mort » à la place !

Je levai les bras au ciel : — Mais alors M. Baluchard n'est pas mort du tout ! Vous l'avez tué, Mlle Douille ! Un cri ignominieux l'extermia de l'emp. Mlle Baluchard me tomba sur le poitrine. Elle avait entendu. Ma mère accourut. Tout en transportant le jeune fille sur le canapé je racontai l'histoire à Maman, et j'étais si ahuri, que je fis un comique elle ; je riais un moineau trompé dans du vinaigre et les deux voyageurs sur le front de la jeune fille, et je l'embrassai en la priant de revenir à la vie.

Mon chéri ! fit tout-à-coup Mlle Baluchard en ouvrant les yeux. A ce moment, avec vacarme, les deux automobiles disparurent s'arrêtèrent devant la maison. Mon grand-père, les deux Baluchard et mes tantes firent irruption dans le salon, et restèrent stupéfaits de me voir penché sur le canapé, tenant la demoiselle dans mes bras.

Il faut expliquer, mon Dieu... et tout le monde finit par en rire. — Je vous disais bien, que ce n'était pas la peine d'envoyer un message à Mlle Baluchard à mon grand-père. Mais celui-ci, qui voyait la maison rivale s'unir à la sienne, répondit : — Hé ! hé ! camarade ! faut croire que ça se devait ! Et c'est ainsi que j'ai fait ma carrière... F. DE BAILLACHE.

TRIBUNE PUBLIQUE

Chronique de la Mode

L'heure d'été. L'article de M. Pascalis, ancien président de la Chambre de commerce de Paris, concernant le maintien de l'heure d'été, que nous avons publié récemment dans nos colonnes, a été lu avec un grand intérêt par un grand nombre de lecteurs, toutes professions confondues.

Monsieur le Rédacteur en Chef, Paris-Centre. Je suis très intéressé par l'article de M. Pascalis, ancien président de la Chambre de commerce de Paris, concernant le maintien de l'heure d'été, que nous avons publié récemment dans nos colonnes, a été lu avec un grand intérêt par un grand nombre de lecteurs, toutes professions confondues.

M. Pascalis, qui est parisien, traite d'enfants les arguments qu'il oppose au Sénat. L'heure d'été, dit-il, nous signale, au contraire, sans rien, trois avantages : hygiène, économie, nous avons bien lu. L'heure d'été est un agrément, un charme, elle donne des jours, et les jours sont comptables de nous procurer. Tous les provinciaux répoussent à M. Pascalis : « Mais qui vous parle de savoir cette joie maladroite, cet agrément, en vous levant, l'été, une heure plus tôt ? L'heure légale n'a rien à voir à cela ; vous pouvez lever, je suppose à huit heures du 25 octobre au 25 mars, et vous aurez sept heures de 25 mars au 25 octobre, et vous aurez votre agrément sans que ceux qui habituellement se lèvent à quatre heures du matin.

M. Pascalis a prévu l'objection. Il nous fait espérer que le ministre se préoccupe de cette question de l'heure de la classe — même de l'heure des trains — C'est est-ce que c'est un ministre qui ne s'occupe que de la classe ? Et puis, comment n'y a-t-il pas pensé pendant quatre ou cinq ans. Depuis que cette question se pose dans la province, c'est la première fois qu'on semble s'intéresser un peu aux petits paysans.

M. Pascalis ne pourrait-il pas suggérer à qui de droit un moyen bien plus simple d'économiser sans brimer personne... Tous les bureaux, toutes les usines, tous les établissements de France, du 25 mars au 25 octobre, ouvriront leurs portes à leurs employés, ouvriers, etc., une heure plus tôt et les fermeront également une heure plus tôt.

Quant à l'exemple de l'Angleterre, qu'il ne soit permis de dire : 1° que le travail agricole en Angleterre n'est pas le même que dans la province. 2° que les grandes villes y sont beaucoup plus nombreuses et importantes que chez nous et peuvent faire la loi à une population agricole beaucoup moins nombreuse. 3° que nous avons le climat de la province, qu'elle nous amène et nous mène en outre à sa suite de conférence en conférence, à travers Carthage et y aura Gènes, etc., et que nous ne voyons pas le profit que nous en avons retiré.

Monsieur le Rédacteur en Chef, C'est un service que je tiens à solliciter de vous, non pour moi seul, mais pour de nombreux — je dirai plus — pour tous les commerçants. Voulez-vous demander en leur nom, à M. le ministre compétent, de vouloir bien les autoriser dans le plus bref délai, à se servir, comme aux autres fois, pour l'envoi des factures, relevés de compte, relevés de factures non acquittées, d'enveloppes ouvertes, à 0 fr. 15, (au lieu de 0.25, comme l'exige l'article 43 de la loi des finances pour l'exercice 1932).

Paris-Centre à Paris. Librairie, rue de Charonne, 69 (près la rue Bastille). Kiosque 127, boulevard Rochechouart, 127, place du Delta. Librairie, rue de Clichy, 76 (près la place Clichy). Librairie, boulevard de Courcelles, 128 (près la place des Terrenes). Kiosque 148, rue de Dunkerque, 23 (en face la gare du Nord). Kiosque 199, boulevard Magenta, 1 (près de la Bourse de Travail). Kiosque 22, place de la République, 15 (angle de la rue Trépoite). Kiosque 32, boulevard Poissonnière, 32 (angle du faubourg Montmartre). Kiosque 34, boulevard des Filles 16 (en face le Bureau de poste).

Les uns après les autres, les grands magasins de Paris et de province annoncent leur exposition de blanc. Les derniers jours de janvier et les premiers de février voient le triomphe de la lingerie, des trousseaux, des services de table et de linge d'office.

Si nos grands-mères revenaient et ouvraient les armoires de leurs enfants, elles seraient étonnées. Plus de hautes piles de draps entassés les uns sur les autres, plus de douzaines de chemises, de mouchoirs, de serviettes ou de torchons. La mode a bien changé.

Depuis une quarantaine d'années, les jeunes filles n'emploient plus leur temps à préparer leur trousseau, elles y songent seulement peu de temps avant leur mariage, l'achètent tout fait et s'en tiennent à quelques parures élégantes, presque vaporeuses, mais moins pratiques qu'autrefois.

Au fur et à mesure que les robes se raccourcissent, les chemises diminuent elles aussi de longueur. Les robes s'allongent, les chemises restent plates. Elles affleurent à peine le dessus du genou. Elles ne sont plus uniquement blanches comme jadis, toutes les couleurs sont admises aujourd'hui, pour le linge de corps, les bleues, les jaunes, les mauves et surtout les roses. Elles se font en voile de coton, en batiste, en linon et en nan-zouk. La plupart d'entre elles sont de forme empire. Toutefois, les décolletés en pointes ou à la vierge sont encore demandés.

Quelle que soit la forme adoptée, elles sont peu garnies. La forme empire comprend un empiècement, soit de forme tissu monté sur un jour, soit de hautes bandes de filet, entre-deux de dentelle, ce sont les uns aux autres et montés à la taille par un jour échelle ou du trou-tour.

Les combinaisons, invention moderne, d'origine américaine, en passant par les mains de nos lingères sont de deux sortes : la combinaison pantalon et la combinaison jupe. Ces dernières sont beaucoup plus recherchées que les autres, elles remplacent en effet le cache-corset et le jupon qui restent indispensables avec la combinaison pantalon.

Toute cette lingerie intime est certes très élégante, mais quand la maladie arrive, elle est moins que pratique. Aussi je conseillerais aux jeunes mariées de demain de faire place dans le choix de leur trousseau à quelques chemises de linge blanc solide, garnies de broderie ou de filet, qui ne dateront pas, et qui formeront un fond auquel chaque année, il leur sera facile d'ajouter quelques pièces confectionnées à la maison.

LA BAISSE que comporte la situation générale. Accepte en paiement à leur valeur au jour : Bons de la Défense et Emprunt Français 6 %... CATALOGUE gratuits et franco sur simple demande. Le mieux est une visite aux Halls d'Exposition de Varennes. Curiosité unique en France, comportant dix mille mètres carrés d'étalage et un choix immense de produits plus d'un million de mobilier complets, ordinaires, moyens et riches.

ENTREE LIBRE. Ouvert tous les jours, dimanche compris. BULLETIN FINANCIER. Paris, le 17 janvier 1932. — Séance pour ainsi dire sans importance. Au Parquet si on tient compte de ce que les affaires sont presque nulles, la cote est relativement ferme dans l'ensemble. En banque, la tendance est soutenue, toutefois le marché a semblé, un instant, être une idée plus active.

Transportes maritimes moins bien tenus. Messageries 197. Chargeurs Réunis 466. Transatlantique calme à 202. Produits chimiques en reprise. Phosphates Gafsa, action 624. Paris 761. Kuhlman, 487. St-Gobain 2.010. Usines du Rhône 348. Charbonnages et métallurgiques irréguliers. Béthune 2.175. Lens 228. Courrières 326. Aciéries de France 528. Fives-Lille 1.460. Creusot 2.301. En Banque. Bakou 2.955. Royal Dutch 19.100. Shell 234. Mexican Eagle 194.50. Caoutchoutières calmes. De Beers 519 après 523 et 516. Goldfields 38.50. Rand Mines 104. Estrellas 148. Mexico El Oro 190 après 192.50. Liancoel 365. Platine 673. Utah 793. Balfors 168.50 après 170 contre 164 hier. Tabacs Orient 389 après 394 plus haut et 385 hier. Mount Elliot 113.50.

Aux changes marché sans animation, mais devises fermes. Livre 51.40, dollar 12.15, mark 6.3, Belgique 65.3, Espagne 182.14, Italie 33.1, Prague 20.3, Suisse 236.14. L'Informateur Financier, 85, rue Saint-Lazare, Paris.

Officiers Ministériels. Etude de M. BONNET, commissaire-priseur à Nevers. VENTE AUX ENCHERES. Après décès de M. Ernest Comtal, à Nevers, salle des ventes, avenue Georges-Clemenceau, n° 1, le jeudi 19 janvier 1932, à 15 heures : Bons meubles, objets mobiliers, bibelots. Pour le détail, consulter les affiches et la première insertion. 1599.

Etudes de M. GUILLOU, avoué et de M. COSTE, notaire à Avallon (Yonne). Vente sur Licitacion. Le Jeudi 26 Janvier 1932, à 10 heures 30, en l'étude de M. COSTE, notaire à Avallon. UNE MAISON D'HABITATION élevée à Avallon, sur le chemin Pavé de Cousin-le-Pont. Compréhension : 1° Rec-de-chaussée, salle à manger, deux chambres à coucher, salon, grenier mansardé, sous-sol, fruitier, cuisine, cabinet, cave, Jardin anglais devant et à côté. Jardin potager et d'agrément derrière. Mise à prix : 15.000 fr. Pour renseignements, s'adresser : A. M. GUILLOU et AMOUREUX, avoués et à M. COSTE, notaire, tous à Avallon (Yonne). 1141.

Etude de M. DUBOIS, notaire à Saint-Benin-d'Azay (Nièvre). ADJUDICATION AMIABLE. En la mairie de Saint-Sulpice, dimanche 22 janvier 1932, à 14 heures. D'UNE PROPRIÉTÉ au bourg de Saint-Sulpice, dite le Couvent, comprenant grands et beaux bâtiments avec grand clos de murs, d'une contenance de 30 ares environ. D'un pré de 6 ares. D'UNE MAISON, à Machignay, même commune, comprenant le colombier contenant 2 pièces, tous et jardin de 25 ares. S'adresser au notaire. 1168.

Etude de M. GAILLICH-LAVANNE, notaire à Nevers (successeur de M. Dauphin). A Vendre par Adjudication. En l'étude et par le ministère de M. Gaillicher-Lavanne, notaire à Nevers. Le Jeudi 26 Janvier 1932, à 14 heures. Les immeubles ci-après dépendant des successions Darcy-Perrichon. MAISON à Nevers, 34, rue Saint-Etienne, à usage de boulangerie et d'habitation composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Mise à prix : 10.000 francs. PETITE MAISON ET REMISE à Nevers, 18, rue des Trois-Carreaux, avec grande cour. Mise à prix : 2.000 francs. PARCELLE DE TERRE à Azay, commune de Garchizy, lieu dit Carrière de Nohis, s. Superficie : 28 ares 75 environ. Mise à prix : 100 francs. Pour tous renseignements, s'adresser à M. GAILLICH-LAVANNE, notaire à Nevers, dépositaire du cahier des charges. 1063.

Etude de M. PERRIN, notaire à Prémy. A AFFERMER par adjudication. Le dimanche 22 janvier 1932, à 2 heures, à Prémy, en l'étude de M. Perrin, notaire. UNE PRAIRIE. Appelée « les Vallées », contenant 14 hectares, située à Givy, commune de Giry, divisée en deux parties, avec mare dans chaque partie. Jouissance au 1er mars 1932. S'adresser pour visiter à M. Louis Lhosped, à Givy, et pour renseignements à M. Perrin, notaire à Prémy. 1122.

Etude de M. VAILLEU, notaire à Guérgny. PREMIER AVIS. Suivant contrat reçu par M. Vailleur, notaire à Guérgny, le six janvier mil neuf cent vingt-trois, Monsieur Albert MORLON, marchand de chiffons, demeurant à Guérgny, a vendu à Monsieur Célestin GALLEY-RAND, cultivateur, demeurant à Anzot-le-Lugnet (Pay-de-Dôme), le fonds de commerce de marchand de chiffons et de charbons qu'il exploitait à Guérgny, lieu dit « Les Cornards », comprenant la clientèle, l'achalandage et le matériel servant à son exploitation. Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la seconde insertion et seront reçues en l'étude de M. VAILLEU, notaire. Pour première insertion. VAILLEU. 1505.

Etude de M. MILLIET, docteur en droit, notaire à Saint-Pierre-le-Moutier. A PRENDRE A METAYAGE au 11 novembre 1932. LA BASSE-COUR DE BEAUMONT commune de Saint-Pierre-le-Moutier, très bon domaine d'élevage d'environ 60 hectares. S'adresser à M. MILLIET. 70.

BOURSE DE PARIS du 18 janvier. 3 % 50 : 96 amortissable, 68.25 ; 3 % 1914, 86 ; 4 % 1915-1916, 80.30 ; 4 % 1917, 68.60 ; 4 % 1918, 67.10 ; 4 % 1919, 64.25 ; Ouest-Etat 4 %, 318 ; Tunisie 1892, 270 ; Afrique occidentale, 321 ; Ville de Paris 1890, 249.50 ; 1910 3 %, 234.50 ; 1912, 210 ; 1917, 500 ; Banque de France, 5570 ; Comptoir d'Escompte, 353 ; Crédit Foncier, 700 ; Oblig. Comm. 1901, 312 ; 1912, 163 ; Oblig. Fonc. 1899, 276.25 ; 1901, 174.75 ; 5 % 1917, 174.25 ; Crédit Lyonnais, 1416 ; Est, 615 ; Lyon, 827 ; Midi, 715 ; Nord, 915 ; Orléans, 899 ; Métro, 393 ; Nord-Sud, 170.50 ; Suez, 5870 ; Argentine 1900, 77.40 ; Espagne ext. 1911 ; Italien 3 %, 43.35 ; Japon 1910, 143.50 ; Russes 1867, 19.30 ; 1880 3 %, 17 ; 1902, 24.20 ; 1891 3 %, 17.65 ; Turc Unifié, 41.30 ; Nord-Espagne, 530 ; Saragosse, 509 ; Bréasil, 130 ; Rio-Tinto, 1438 ; Sosnowice, 712.

CHANGES. Londres, 51.64 ; New-York, 12.24 ; Allemagne, 6.7/16 ; Suisse, 238 ; Italie, 53 ; Espagne, 182.34 ; Hollande, 448 ; Suède, 305 1/2 ; Belgique, 65 3/4 ; Norvège, 194.

La Terre de Villargeau. Située communes de Pougy, à Saint-Martin-sous-Montrouge et autres d'une étendue de 360 hectares. Compréhension : DOMAINE DE VILLARGEAU D'EN HAUT, contenance : 150 hectares. DOMAINE DE VILLARGEAU D'EN BAS, contenance : 150 hectares. UN LOT pris dans le Grand Champ de Villargeau, en bordure du chemin de Breuille, au Mouron, d'une étendue d'environ 60 hectares, sera loti par parcelles d'un hectare et plus, au gré des amateurs. Un projet de lotissement est déposé chez M. DEBORD, notaire à Pouilly, où les amateurs pourront le consulter. Les propositions d'échanges seront examinées. On traite dès maintenant. Facilités de paiement. Il sera perçu 5 % sur les prix de vente. S'adresser pour visiter à M. DEBORD, au domaine de Villargeau d'En Bas ; et pour renseignements et traiter : 1° A M. DEBORD, notaire à Pouilly-sur-Loire. 2° A M. LECUYER, 16, rue du Rempart, à Nevers, 40-40-42, lequel recevra rendez-vous sur place avec les amateurs qui lui en feront la demande et qui se trouvera à Pouilly, les mardis 10, 18 et 19 janvier. 3° A MM. BERNHEIM FRÈRES ET FILS, 23, rue de l'Arcade, à Paris, téléphone : inter-4-21, qui seront à leur bureau de Nevers tous les samedis. 912.

LA COMMUNE DE BONNA mettra en adjudication le dimanche 29 janvier à 2 heures, salle de la mairie. UN LOT DE 20 CHENES faisant environ vingt et un mètres cubes à vendre, n° 107, section d'Aglan. Le Maire. Cie DE SAINT-PHALLE. 1203.

Suivant acte sous seings privés du quatre janvier 1932, Madame Marie AUMEUNIER, veuve de Monsieur Henri GALLET, cafetier-restaureur, demeurant à Nevers, 19, rue du Pont-Cizeau, a vendu et cédé avec entrée en jouissance du jour de l'acte, à Madame Elisabeth GIRARD, veuve de Monsieur COLAS, fonds de commerce de cafetier-restaureur par elle exploité à Nevers, 19, rue du Pont-Cizeau, comprenant clientèle, achalandage, mobilier, objets mobiliers, matériel et agencement servant à l'exploitation et le droit aux baux des locaux. Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites au plus tard, dans les dix jours qui suivront la présente insertion, et seront reçues entre les mains de Madame veuve COLAS, au domicile au siège du fonds vendu, 19, rue du Pont-Cizeau, à Nevers, domicile à cet effet élu. Pour seconde insertion, Elisabeth GIRARD, veuve COLAS, 1507.

MAISONS A VENDRE. S'adresser à M. COUTURIER, architecte expert, 36, rue Saint-Benin, à Nevers. Téléphone 1-17. 350.

830 - CHARCUTERIE-BUVETTE, forte comm. S.-et-M. Bail 12 ans, Loyer 550 fr. Aff. 6 porcs l'éché, à l'hiver la semaine, (Buvette 1.500 fr. par an) tout g. s. barrique, cuis., 3 chamb., cave, cuis. chère avec 2 fours, cour, dépend., chev. et 2 vol. Prix à déb. On traite avec 8.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau. 914.

FRANCHON, Fontainebleau. 477 - BOUCHERIE fr. com. S.-et-M. région Clévage, Bail 13 ans, Loyer 575 fr. Aff. 2 bœufs et demi 1 veau moutons la semaine. On place 10.000 fr. par an. Très belle installation. Prix à déb. On traite avec 12.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau. 450 - EPICERIE-MERCERIE-NOUVEAUTES, Bail 16 ans, Loyer 1.800 fr. Aff. 150.000 fr. par an. On place net 20.000 fr. tout g. s. m. cuis., 3 chamb., gr. cour, 2 remises, écurie, dépend., jardin. Prix à déb. On traite avec 15.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau.

SCIEGE NOYER TOUT ÉQUIPÉ. S'adresser à M. P. PERDON, à Chambré, par Sury-en-Vaux (Cher). 1442.

Combinaisons bleues neuves (petite taille), 20 fr. Imperméables neufs avec ou sans capuche, de 35 à 46 fr. Gants mousquetaires, 12, 15 et 20 fr. Imperméables usagés, 18 fr. Complets huilés (veste, pantalon, chapeau), 22 et 25 fr. Gilets cuir à partir de 15 fr. Capes anglaises (très intéressantes), 40 fr. Vestes kaki (très solides), 10 et 12 fr. Et grand choix de bottes en caoutchouc, tricots, caleçons, chaussettes, gants (anglais et américains), couvertures, mousquetaires, vareuses neuves (toutes nuances), cache-nez, cache-cols, chemises flanelle, vestes cote de cheval, etc., etc.

Les Jeudi, vendredi, samedi et dimanche matin, chez RAPIN, boulevard de la République, NEVERS.

La Centrale de la Sauvaigne. 149, Boulevard Ney, PARIS. ACHETE EN RECYCLE. Matras, 220 fr. Foutines, 175 fr. Poutils, 25 fr. Renards de plaine, 35 fr. avec queue. Renards de montagne, 50 fr. avec queue. Loutrés, 60 fr. Taupes d'hiver, 1 fr. 60. FRAIS ENVOI REMBOURSÉS. PAIEMENT COMPTANT. ESSAYEZ, VOUS SEREZ SATISFAITS. Sur demande, tout changement de cours sera signalé aussitôt. 713

A CEDER de suite pour raison de santé COMMERCES BOIS. Facilités de paiement. S'adresser au bureau du journal. 1340.

A AFFERMER pour entrer en jouissance de suite. Le Pré de Sauvigny, contenant 19 hectares à 140 fr. Le Pré de Châtillon, contenant 13 hectares 77 ares : Le Pré du Gué de la Brosse, contenant 24 hectares 27 ares ; Le Pré de l'Acacia, contenant 15 hectares ; Le Pré du Gué de Charmois, contenant 15 hectares. Pour visiter et traiter s'adresser à M. François NARCY, gérant au Boulton, par MONTEAUX-LE-COMTE (Nièvre). 1149.

FONDS DE COMMERCE DE VELOCIPÈDES. A CEDER. Bonne clientèle. Situation d'avvenir. Prix modéré. GRANDJEAN, mécanicien, à LIMANTON (Nièvre). 1473.

A AFFERMER 11 mai prochain. DOMAINE DE NOULOT commune de Magny-Cours, 24 hectares, dont 18 en pré de 1^{re} qualité. S'adresser à M. LANIRAY et au propriétaire, GODEY Jules, à Saint-Firmin-le-Moutier (Nièvre). 1498.

QUATRE JEUNES CHIFFONS porcelaine remarquablement beaux 11 mois. Leur mère, 5 ans, n'est absolument pure, 800 francs le lot. Comte d'ESCHERRE, à Neuilly (Indre). 1494.

PEI-SORREZ. On demande BONNE SERIEUSE. Pour cuisine et ménage. S'adresser GERVAIS, 82, rue du Temple, Auxerre (Yonne). 1262.

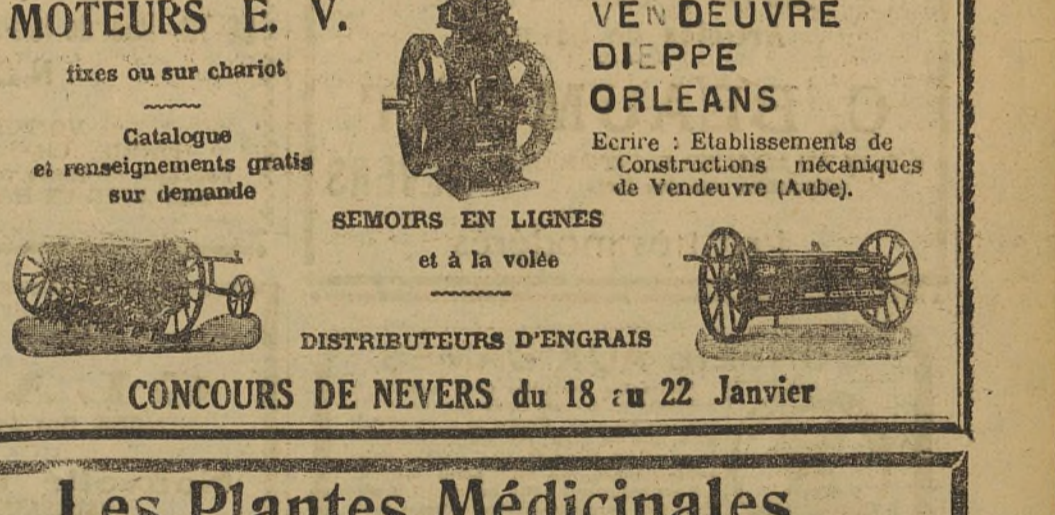
Demandez ANTISALTO un TERRIER-BOURDIN, à COSENE (Nièvre). L'OUVRE L'APPELLÉ ET DÉSALTÉ. IMPORTANTE USINE DE CHARRONNAGE DU CENTRE. DEMANDE BONS OUVRIERS. Charpentes et Forçages. En voitures. Travail assuré et bien rémunéré. Établissements LALU SAINT-FLORENT-SUR-CHER (Cher).

Automobiles DE DION PETITINBERT CLAMECY Agent pour la Nièvre. SITUATION de 1.000 à 1.500 francs par mois à courtiers actifs, possédant vélo, pour visiter cultivateurs. Se présenter Hôtel TERMINUS, à Nevers, de 18 à 19 heures. 1493.

A toutes Lecteurs. Il est offert, pendant tout le mois seulement LE SUPERBE CADRE ci-joint, en bois massif façon noyer ciré largeur de baguette 5 cent., grandes extrémités 44x50, encadrant un MAGNIFIQUE PORTRAIT de famille 35x42 cent., finement retouché et d'une ressemblance parfaite. Tous frais compris rendu franco 22 fr. Adressez ou apportez vos petites photographies à reproduire au SERVICE DES PORTRAITS, 10, rue Saint-Etienne (premier étage), NEVERS. — Il ne pourra être rendu plus de DEUX portraits par famille.



Etablissements de Constructions Mécaniques DE VENDEUVRE (AUBE). MATÉRIELS DE BATTAGE à la Vapeur et au Moteur. USINES à : VENDEUVRE, DIEPPE, ORLEANS. Ecrite : Etablissements de Constructions mécaniques de Vendevre (Aube). MOTEURS E. V. fixes ou sur chariot. Catalogue et renseignements gratuits sur demande. SEMOIRS EN LIGNES et à la volée. DISTRIBUTEURS D'ENGRAIS. CONCOURS DE NEVERS du 18 au 22 Janvier.



Les Plantes Médicinales. Sont le remède le plus naturel et le plus efficace L'EMPLOI DES PLANTES POUR TOUS LES MALADIES. C'EST UN BREVET DE LONGUE VIE !!! LES PLANTES soulagent toujours et ne nuisent jamais. POUR AVOIR DES PLANTES DE PREMIER CHOIX. Ainsi que des tisanes spéciales bien composées. UNE SEULE MAISON A NEVERS VOUS DONNERA TOUTE SATISFACTION. Retenez cette adresse Th. ARCHIMBAULT. Herboriste-Botaniste. NEVERS - 30-32, Rue du Commerce - Place Mancini - NEVERS.

Liquidation Stocks Américains. Camp d'Alsace-Lorraine à Nevers. PETIT OUTILLAGE : Rabots, Ciseaux à bois, Hachés, Hachettes, Petites Machines à Parer à main, Fines coupantes, diverses, Glis diverses, etc. LANTERNES DIVERSES, Bidons divers, Brouettes, Chariots, Poëles d'appartements, de salles, etc. Cuisiniers, Bouillons, Radiateurs, Chaudières en tous genres, Chaines, Lits, Conserves diverses, Botelles à outils, Organes de transmission, Robinetterie en tous genres. Tuyauterie fer et fonte. MACHINES-OUTILS NEUVES et D'OCCASION BIEN ET FER. MOTEURS ELECTRIQUES, LOCOMOBILES, etc., etc. S'adresser à M. GOUY, camp d'Alsace-Lorraine, à Nevers.

Etablissement SIMPÈRE. 3, Quai de la Jonction NEVERS (Téléph. 107). Construction de voitures Véhicules agricoles Tombereaux, Chariots, Charrettes. EXPOSITION AU CONCOURS DE NEVERS. Souliers ressemelés et usagés, de 5 à 13 fr. Souliers américains neufs, de 20 à 45 fr. Constructions imperméables (extra), 40 fr.

Toiles ondulées neuves

POUR TOITURES
Epaisseur 6/10 ; poids 5 k. 400 la mètre carré
85 FRANCS LES 100 KILOS

RAIDISSEUR 'LE TORTILLARD'

Le seul ne fatiguant pas le fil à l'enroulement, brevété S. G. D. G.
0.50 la pièce

THOMAS-BARREAU

A MIGNÈRE (Loiret)
Téléphone 6 Gondreville
CATALOGUE TARIF FRANCO SUR DEMANDE
RONCE POUR CLOTURE, FIL DE FER POUR VIGNE, PIQUETS EN FER, etc...

On demande Représentants
Sérieux, visitant droguistes détaillants pourbitants liquides.

MYROBAN LIQUIDE-LUX

Les meilleurs produits d'entretien
Ecrire STANDARD FRANÇAIS, 18, rue de la République, MARSEILLE

TOILES - SACS - BÂCHES - FICELLES
Anciennes Maisons A. FRANCK et SOCIÉTÉ DU SAC

Comptoir de l'Industrie du Jute

Société anonyme au capital de 5.000.000 de francs

12, Rue du Rempart, NEVERS

A. LERICHE, directeur
SACS POUR TOUTS USAGES - TOILES D'AMEUBLEMENT
EM 100 cm - EMBALLAGES - SANGLES

COUVREZ VOS VOITURES
Avec les Bâches du COMPTOIR DE L'INDUSTRIE DU JUTE

Téléphone 6-48 Télégrammes : Comptoir-Jute-Nevers
VENTE ET LOCATION

Electricité

FORCE - LUMIERE - MOTEURS - BOBINAGE

DEPOT REGIONAL
de la Société d'Appareillage électrique et mécanique
DE L'ÉLÉ
(Succursale : 11 rue Taylor, PARIS)
pour la Nièvre, le Cher et l'Indre

Peut outillage mécanique, Machines-outils
Mécaniciens, étaux, filières, forets, limes, scies, tarauds, etc
Dépôts des Etablissements POPP & C^o

A. OUGEN, (Omnium Français d'Outillage)
6, Rue Saint-Louis, à FOURCHAMBAULT Télép. 34

AMEUBLEMENTS de tous styles

Sièges - Tentures - Glaces
LITS FER ET CUIVRE - LITERIE
Articles de Billards

C. BEAUMONT

6, RUE DU MARCHÉ-SAINT-ARIGLE NEVERS

Prix très modérés

CONSEIL AUX DAMES



Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et soit la

Jouvence de l'Abbé Soury

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison et produit chimique, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.
Les mères de familles feront prendre à leurs fillettes la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY pour leur assurer une bonne formation.
Les dames se pressent pour éviter les migraines périodiques. Les malades qui souffrent de Maladies utérines feront usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui leur assurera la guérison.
Celles qui craignent les accidents de la Ménopause doivent faire une cure avec la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.
La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUBOIS, 26, rue de Valenciennes, Paris, se trouve dans toutes les Pharmacies.
Le Bouteilleur : M. LEBLANC, 87, rue de Valenciennes, Paris.

EXCELLENTE OCCASION

Automobile UNIC 16 HP t. r. p. 6 places

Année 1918. - Etat de neuf
5 roues Michelin neuves. - Boîtier électrique.
ACCESSOIRES AU COMPLET
PRIX DEMANDE : 15.000 FRANCS
Ecrire : PLEURY, 13, avenue de la Gare, BOURGES (Cher)

Plantes Vertes & Fleuries

Fleurs de Nice
Sont toujours en abondance chez

CHEVALIER

Horticulteur
1, rue de Mousse - 4, Place Près-Wilson
Téléphone 4-22

EXPEDITION et LIVRAISON IMMEDIATE

On désire acheter

Dans la Région et à tous prix, Industries, Fonds de commerce, immeubles Usines, Châteaux, Propriétés rapport et agrément
CAPITAUX - PRETS - COMMANDITES
Ecr. : IMMOBILIERE, Franco-Colonies, 1, r. la Reale, PARIS

Entreprise de Travaux de Maçonnerie

En tous genres
FORAGE de PUITS - TAILLE de PIERRES

Eugène TARDIVAT

Maître-maçon et Puitsier
AUX CHAMPS-BOURDIAUX
Commune de SAKI-BOURDON (Nièvre)

LAMPES ÉLECTRIQUES

DISPONIBLES PAR TOUTES QUANTITÉS
L'HIVER EST VENU
DEMANDEZ NOS TARIFS
Demandez le Tarif pour revendeurs

Entr. prises Électriques du Centre
Rue de la République, MONTCEAU-LES-MINES (S.-et-L.)

Bois de Chauffage

MOULE, première qualité, un an de coupe
Livré à domicile

LE STÈRE : 28 francs
SCIAGE A VOLONTÉ

CHARBONNETTE, le stère : 20 francs

LANOERY

9 Faubourg de Lyon, NEVERS - Tél. 8-10

Carrosserie CHAMPEAU

66-70, Rue de la Préfecture et Porte de Paris
NEVERS

VOITURES ATTELEES
FORGE, CHARRONNAGE, PEINTURE
Fabrique de roues caoutchoutées et réparations.
SELLERIE ET HARNACHEMENTS

AU TAILLEUR PARISIEN

Maison fondée en 1893

GLACHET

NEVERS, Rue du Commerce, 84, NEVERS

Nouvelle baisse de prix
JUSQU'AU QUINZE FEVRIER

COMPLET VESTON, sur mesure..... 195 fr.

PARDESSUS, sur mesure..... 190 fr.

COSTUME POUR DAMES..... 200 fr.

Travail à façon pour les personnes ayant des Tissus à employer

Baume Tue-Nerf

MAUX DE DENTS
C'est le seul préparé par un pharmacien. C'est le seul qui agit sur le point de dent d'un coup de dentifrice.
PRIX : 4, 7 et 10 baîtes, toutes pharmacies. Depot : 15, rue de Valenciennes, PARIS.
S'adresser à : P. GIRAUD, Pharm., 129, Grande Rue, LYON-QUILLINS.

BERNARD, Déposit., 7, rue du Commerce, Nevers

GRAND BAZAR DE LA NIEVRE

Place Carnot - Rue La-Fayette

NEVERS

:: VENTE-RÉCLAME ::

Jeudi 19 Janvier et Jours suivants

Exposition de Fleurs

PLANTES D'APPARTEMENTS - FEUILLAGES

Entrée Libre - Prix Fixe

CRISTALL-MARC

ON DEMANDE REPRÉSENTANT
visitant droguerie, mercerie, bazar pour articles faciles, bonne commission.
Ecrire SCOUVEMENT, 9, rue jardins Caulier, Lille, 1439

ON EST ACHETEURS

brutes propres et sèches de charbons de bois cuis en forêts. Faire offres à Messieurs BOGNEAU Frères à Montceau-les-Mines.
Suis acheteur de BATEAU DE PÊCHE de 4 à 5 mètres environ.
Faire offre : M. MITTAIN, rue de la Chaussée, n° 2 Nevers, 1436

SITUATION D'AVENIR

indépendante à toute personne honnête désirant s'initier rapidement au magnifique domaine des affaires immobilières.
TRAVAIL GARANTI. Broch. gratuits. INSTITUT FONCIER, (serv. A.) Nantes, 1300

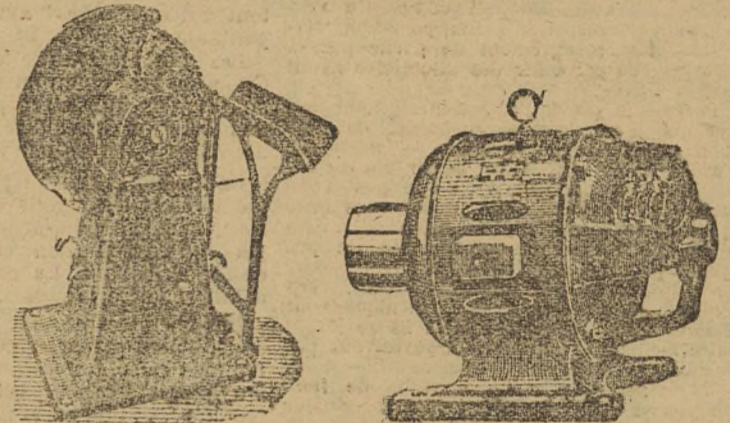
VINS DU CENTRE ET DU MIDI

Quinquinas et Vermouths de marque
CIDRE DE NORMANDIE
Eaux minérales : Vals et St-Yorre. - Gros, Demi-gros.
La Maison demande des Représentants et Voyageurs. S'adresser aux Etablissements de PRESLE, par Cosne (Nièvre), 1438

CONCOURS AGRICOLE DE NEVERS

Venez voir fonctionner nos

ELECTROS-SCIES
ELECTROS-POMPES
MOTEURS ÉLECTRIQUES
PÉTRINS MÉCANIQUES



J. RONDET, Moulins

Agent Régional des Etablissements DESOYE & ROCHE, Lyon-Vaise.
RONDET, Villefranche-sur-Saône.

Docks et Entrepôts Liquides du Centre de la France

Importation, Exportation de Vins et Spiritueux d'origine Française

Madame Veuve CADON

Cosne (Nièvre)

Agences et dépôts dans toute la France - Nièvre : 6 Maisons

VINS FINS ET ORD NAIRES, TROIS-SIX DE MARC, ALCOOLS, SPIRITUEUX, LIQUEURS

Vente exclusive au commerce de gros
SUR DEMANDE, SERVICE RÉGULIER DES CIRCULAIRES

Pour tous renseignements, s'adresser à :
M. GIRARD, Directeur départemental, 2, rue de la Cité, NEVERS

ACHATS DE TOUTS FONDS DE VINS EN CRUS ET DISTILLATIONS. LOCATION D'IMMEUBLES A CES USAGES



Dépôtaires :
HUET FRÈRES - NEVERS



Au Concours de Nevers: Voir le Stand BERTIN

Tracteurs agricoles RIP Pétrins Mécaniques
(Démonstration de labour à CHALUZY, le dimanche 22)
Moteurs Industriels et Groupes Electrogènes
L'AS
C. L.
ENDUITS RÉGÉNÉRATEURS DE COURROIES

et 31, rue de Mouësse:
Les différents modèles de CITROËN. La 6 cylindres LORRAINE DIETRICH
La ZEDEL et les Camions ARIËS, etc.
Téléphone 3-04